

15¢ Vol. 62 No 13 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 26 JUIN 1974

Stabilisation des grains et garantie de revenus par acre

C'est avec M. Sam Uskiw que je m'entretiens aujourd'hui pour vous présenter l'option du parti néo-démocrate. A la question: "Entrevoyez-vous des changements radicaux avec les élections prochaines?" M. Uskiw a fait ressortir les possibilités, pour ne pas dire la philosophie du parti. Selon lui, la population n'a pas encore compris l'idéologie qui gouverne le mouvement, qui se veut de prendre, dans certains cas, des mesures radicales, mais toujours avec l'approbation du peuple par la voie démocratique de représentants élus.

Le problème le plus crucial et aussi le plus controversé est celui des grains.

Bien que les deux principaux partis politiques travaillent de concert à diminuer l'importance et l'efficacité de la commission du blé, nous croyons, dit M. Uskiw, à la valeur et à la nécessité de la commission du blé.

La C.C.B. devrait voir ses pouvoirs augmentés et pouvoir aussi compter sur la coopération des provinces. La politique des grains doit être envisagée au niveau national pour être efficace. De cette façon nous pourrons donner plus d'emphase aux intérêts des producteurs.

Pour arriver à ces résultats, il nous faudra mettre sur pied un plan de stabilisation différent de celui proposé par M. Otto Lang. Il s'agirait en l'occurrence d'une garantie de revenus par acre et non d'une vague formule établie sur des moyennes plus ou moins périmées.

Bien que le problème des grains doit être envisagé au niveau national, un plan de stabilisation ne devrait pas inclure les industriels du grain lorsqu'il s'agit d'établir un prix équitable. La solution ne peut venir d'un seul secteur concerné, il est donc très important que le gouvernement puisse garantir au producteur, un prix minimum pour certaines récoltes, donnant ainsi au producteur une direction quant au choix des espèces à ensemencer.

Par une meilleure information et un plan de stabilisation garantissant un prix minimum pour les grains les plus en demande, le gouvernement dirigerait la production et limiterait la surproduction.

Voir interview réalisée par Louis Molin, en page 2.

Guides à la Cathédrale

Saviez-vous que la Statue à l'Assomption de la Vierge, située au coin nord-ouest du cimetière de la Cathédrale, avait été érigée après l'inondation de 1950, puisqu'on croyait devoir à l'intercession de la Vierge d'avoir échappé au désastre menaçant? Trois guides — Lucie Grégoire, Jacqueline Allard et Diane Alarie — vous le diront, et vous fourniront quantité d'autres informations au sujet de la Cathédrale, des cloches, des monuments historiques. Les trois font partie d'un projet PERSPECTIVES JEUNESSE, qui voit $7,470 octroyés à sept personnes, dont 4 qui travailleront à l'embellissement de la Cathédrale (aplanir les parterres, redresser et repeindre des monuments). Les guides sont disponibles du lundi au vendredi, de 10h00 à 21h00; de 12h00 à 19h00 le samedi; et de 14h00 à 21h00 le dimanche. Des réservations se font sur demande, en signalant 247-3063. Ce projet a débuté le 27 mai, et se poursuit jusqu'au 24 août.

"Mon Collège, rien ne surpasse..."

La prochaine fois que vous aurez l'occasion de mettre les pieds au Collège de St-Boniface, si vous n'y êtes pas entré depuis un mois ou deux, prenez la porte principale. Si vous ne l'aviez pas encore réalisé pleinement, cette fois-ci vous ne pourrez éviter la constatation des faits – le Collège n'est plus ce qu'il a été... Parce que, voyez-vous, le grand escalier traditionnel, celui qui ornait l'entrée de la plupart des grandes maisons et institutions d'une certaine époque, celui du Collège donc n'est plus. A sa place, un grand trou... (Si ça peut en consoler certains, c'est l'occasion idéale pour faire une étude approfondie de méthodes de construction – les murs sont à nu...) On prévoit remplacer l'escalier par... un escalier, c'est-à-dire, plus précisément, par un hall d'entrée avec bureau de réception et un escalier, plus moderne évidemment.

Ce n'est que le début. Le Collège recevra un total de près de 2 millions de dollars en fonds de capital, fonds de fonctionnement et bourses de la Commission des Octrois aux Universités et du comité de financement du Ministère de l'Education pour l'année 74-75. De ce montant, le fonds de capital se chiffre à $623,000 pour le Collège universitaire et à $584,000 pour le Collège secondaire.

Laissant de côté pour le moment la construction qui s'est faite et continue de se faire du côté de l'Institut Pédagogique, on peut observer les rénovations des locaux du secondaire. L'entrée, donc, sera refaite, la salle académique également. On entourera cette dernière d'un couloir permettant une circulation plus libre. On renforcira les arches du gymnase et on éliminera les vitraux, qui, à toutes fins pratiques, nuisaient au bon éclairage de l'endroit. On prévoit une salle des professeurs, des bureaux et des salles d'orientation au rez-de-chaussée; au sous-sol l'ancienne salle de récréation deviendra une série de locaux auxiliaires au gymnase; trois nouvelles classes seront aménagées à l'étage. Eventuellement, une autre classe remplacera la salle d'étude universitaire de l'étage, car, si les choses se développent comme prévu, un autre édifice s'ajouterait l'an prochain au 'campus', contenant une bibliothèque et un gymnase à l'usage exclusif des universitaires (libérant ainsi la salle d'étude de la bibliothèque universitaire).

De 16 classes utilisables de dimensions variées dont il disposait auparavant, le cours secondaire aura maintenant 22 salles de classes bien aménagées. Il faut mentionner que de 150 élèves en 70-71, le chiffre d'inscriptions s'est élevé à 475, justifiant largement les changements.

Au cours universitaire, les nombres sont moins impressionnants dans l'ensemble, mais on est au moins assuré de 75 à 80 nouvelles inscriptions pour l'année. De ce nombre, l'une ou l'autre est de l'extérieur de la province – surtout de la Saskatchewan – et pour l'Institut Pédagogique... (On se souviendra de la controverse d'il y a quelques années au sujet de la location de cette institution à Edmonton ou à Winnipeg...).

Ce n'est plus, au Collège, l'époque où il fallait gratter le maigre sol pour obtenir des subventions de part et d'autre, et où la campagne annuelle de perception était des plus importantes... L'ère du bilinguisme a donné au Collège une crédibilité qu'il avait quelque peu perdu au cours des années. Mais ceci, auprès des autorités seulement, puisqu'au niveau de la population, la popularité du Collège n'est pas grande.

suite à la page 19

CONGÉ LUNDI

A l'occasion du congé de lundi le 1er juillet, nous rappelons à nos lecteurs que toutes les annonces et communiqués pour La Liberté du 3 juillet, doivent être rentrés avant 12h00, le vendredi 28 juin.

D'autre part, nous vous rappelons l'ouverture des bureaux spéciaux de scrutin, pour ceux qui ne pourraient pas voter aux élections fédérales du 8 juillet. Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts le samedi 29 juin et le lundi 1er juillet.

brasse &cuit



Hubert Pantel

Quelque 75 pour cent de la réserve d'eau fraîche de la terre est emprisonnée sous forme de glaciers, et au Canada les glaciers et masses de neige perpétuelle retiennent une quantité d'eau dépassant de beaucoup celle qui se trouve dans nos rivières, lacs, étangs et réservoirs. Peu étonnant donc que nous ayons au Canada un programme très actif de recherches sur les glaciers et l'enneigement des régions montagneuses, mais faudrait peut-être ne pas le dire trop fort... Les gens qui polluent sans arrière-pensée nos rivières et lacs pourraient voir, en ce potentiel en réservoirs, raison de ne pas se presser à corriger leurs mauvaises habitudes...

Le taux de chômage au Manitoba a augmenté au mois de mai, jusqu'à 3.7 pour cent (taux de 3.1 pour cent en avril). Reste que le Manitoba se situe au 3e rang à l'échelle des provinces, quant aux taux les moins élevés. Le taux de chômage en Alberta était 2.6, et il était de 2.7 en Saskatchewan. A l'échelle nationale par contre, le taux de chômage a diminué: de 6 pour cent en avril à 5.4 pour cent en mai.

La popularité croissante du bicycle a rendu nécessaire des cours de sécurité et bonne conduite, patronés par le ministre provincial des routes. Débutant le 2 juillet pour les communautés de Assiniboine Park, East Kildonan, Fort Garry, St-Boniface, St. James Assiniboia, St-Vital et Transcona (centres ruraux: Le Pas, Dauphin, Portage-la-Prairie et Thompson), ces cours seront offerts par des étudiants au niveau secondaire, eux-mêmes ayant été entraînés pendant une semaine de temps. Quelque 5,000 jeunes manitobains (6 - 13 ans) suivront ces cours cet été, et à la fin de chaque cours (durée normale: une semaine) aura lieu un "bike roadeo" qui permettra de mesurer les habiletés des cyclistes. Pour la première fois cette année seront offerts des cours d'une journée pour cyclistes plus âgés, cours qui comprendront entre autres l'explication des mécanismes de bicycles à plusieurs vitesses.

Les personnes âgées de 60 ans et plus pourront participer à une journée culturelle mercredi prochain, le 3 juillet. La journée débutera à 1h00 avec visite du Musée et de la Cathédrale, suivie de rafraîchissements servis au foyer "Chez-Nous". Ensuite, ce sera un concert de Gerry et Ziz qui, assurément, saura plaire à tous. Les personnes qui veulent participer à cette journée sont priées de donner leurs noms en signalant 233-7973, ou 233-4594.

Développement et Paix présente le film "Les deux côtés de la médaille" dans la salle polyvalente de l'école Précieux-Sang, le 27 juin prochain à 20h00. Ce film-document présente la situation passée et présente en Bolivie, et c'est en compagnie de trois oblats québécois (Jacques Monast, Maurice Lefebvre et Jean-Bernard Duhamel) que nous sommes plongés en plein coeur de l'Amérique latine. Réalisé par Guy Côté, ce film en couleur est à ne pas manquer. L'entrée est gratuite.

Quelque 70 personnes de l'Association des autochtones du Canada ont pris part, le 29 mai, à une cérémonie en l'honneur de Louis Riel. Une couronne de fleurs fut placée sur la tombe de Riel et Kermot Moore, président de l'Association, a rappelé le leadership de Riel en signalant que chaque Métis devrait être inspiré par la vie de Riel.

Un facteur déterminatif? ... Trudeau hué à Calgary et la date choisie du 8 juillet pour les élections peuvent très bien être reliés par un facteur émotif. En effet la ville de Calgary devra, comme toute autre ville canadienne, fermer bars et hôtels et interdire la vente des boissons le jour de la célèbre parade du Stampede puisque, comme par hasard, ce sera le 8 juillet, jour fatidique des élections.

L'AGRICULTURE ET L'OPTION DU PARTI NÉO-DÉMOCRATI

LOUIS MOLIN – Quelles sont, selon vous, les possibilités de palier aux prix exorbitants des machines agricoles qui représentent un investissement énorme, surtout pour un débutant en agriculture?

SAM USKIW – Bien des études ont été faites à ce sujet, et personne n'a encore proposé de solutions acceptables. Je crois que de nouveaux règlements plus efficaces devraient être établis pour vérifier les coûts de production et déterminer les profits excessifs. Je ne crois pas au gel des prix de gros que proposent les conservateurs, vu les répercussions inéquitables que cela renferme. Il est impossible de geler les prix des produits ou les salaires des ouvriers sans commettre des injustices. C'est en agissant sur ceux qui font des profits excessifs que nous obtiendrons des résultats. Il est inconcevable que certains secteurs fassent des profits de 200 à 400%.

LOUIS MOLIN – Quelle est la position des éleveurs au Canada?

SAM USKIW – Nous nous proposons d'améliorer le programme de stabilisation des prix de la volaille, du boeuf et du porc, mais le tout repose sur la stabilisation du prix des grains, facteur important en ce domaine.

L'erreur des programmes de stabilisation proposés, c'est qu'ils sont basés sur le passé, donc sont sujets à créer des cycles qui se renouvellent et se renouvelleront, si nous ne prenons des mesures énergiques pour nous tourner vers l'avenir en établissant sur de nouveaux critères, une stabilisation à long terme.

Le problème de l'exode rural ne pourra pas être résolu seulement par une politique de crédit. Il est important pour le débutant de réaliser un profit au départ. C'est là que devient nécessaire la mise sur pied de banques de terres qui seront louées à des individus qui n'ont pas les moyens financiers d'acquérir ces superficies au début. Plusieurs provinces ont déjà fait cette expérience et le gouvernement fédéral devrait supporter un tel projet si nous voulons maintenir la vie agricole de nos campagnes.

LOUIS MOLIN – Quelles sont les possibilités d'amélioration pour les successions ou les crédits requis pour les débutants en agriculture?

SAM USKIW – Ceci ne touche qu'un aspect du problème. Les aides financières ou les facilités de succession ne créeront jamais un climat de stabilité; aussi longtemps que l'usage de la terre sera sujet aux spéculations, aussi longtemps que la terre sera soumise à des fluctuations, nos campagnes se dépeupleront. L'emploi des banques de terres est un des moyens les plus puissants de stabilité.

LOUIS MOLIN – Est-il possible pour d'autres personnes que les cultivateurs de vivre à la campagne?

SAM USKIW – Nous avons pris plusieurs mesures au Manitoba pour décentraliser dans toutes les régions et ceci devrait être suivi par le gouvernement fédéral.

LOUIS MOLIN – Devant la demande existante de céréal dans le monde, et le projet avancé par d'autres partis polit ques d'établir des réserves de grains, soit dans les silos disp nibles ou sur les fermes aux frais du gouvernement, serait possible pour le producteur ou de faire ses livraisons ou c recevoir une avance pour le grain qu'il possède?

SAM USKIW – Ce projet qui est un noble objectif devra être considéré comme une réserve mondiale de nourritur Bien que je crois la chose possible, ce projet ne peut êt réalisé qu'en s'appuyant sur un plan de stabilisation c grande envergure et voici pourquoi: les acheteurs éver tuels sachant qu'il existe des réserves ne seront pas prêt à payer un prix équitable, et c'est pourquoi ce projet do aller de pair avec un plan de stabilisation du prix des pro duits ou des revenus des producteurs, garanti par le gou vernement.

LOUIS MOLIN – Quelles sont les possibilités d'amélioratio de manutention et d'entreposage des grains?

SAM USKIW – Beaucoup devra être fait dans ce domaine tant pour les silos terminus que pour l'amélioration de services sur le continent, mais ce développement ne de vrait pas être laissé aux secteurs privés, mais plutôt êtr la responsabilité du gouvernement.

LOUIS MOLIN – Avec tant de responsabilités entre les mair du gouvernement, ne croyez-vous pas que le cultivateur aur perdu beaucoup de sa liberté?

SAM USKIW – Il est évident que le parti néo-démocrate ne gouvernera pas le pays demain. Mais depuis 1969, trois provinces ont adopté cette forme de gouvernement, ce qu marque une plus grande maturité politique, et promet pour l'avenir. Bien entendu, tout dépend de la signification que l'on donne au mot "liberté". Si l'on fait confiance à ur parti en élisant ses représentants, et que le programme annoncé est suivi, les résultats obtenus pour le bien de tous peuvent être considérés comme une plus grande liberté, bien que dans certains cas, ceci prive la personne au niveau individuel, mais ceci est l'effet de la démocratie.

LOUIS MOLIN – Le parti néo-démocrate ayant une faible représentation fédérale, et n'étant pas considéré comme le représentant de la classe agricole, quelle est donc l'importance de l'agriculture pour les néo-démocrates?

SAM USKIW – Au niveau national, l'agriculture est très importante pour le parti, car elle représente l'industrie de base au Canada. Si nous voulons maintenir dans nos campagnes une vie rurale et éviter le tragique exode rural et la concentration urbaine, nous devons prendre des mesures énergiques au niveau du gouvernement pour donner à la population une plus grande liberté de choix pour vivre où elle désire, plutôt que d'être soumise aux pressions économiques. Voilà donc les grandes lignes de notre politique, c'est ce que nous nous efforcerons de faire avec votre support.

L'arrivée historique de 4 Soeurs Grises



Reconstitution de l'arrivée historique : Mgr Baudoux recevait 4 Soeurs Grises et deux Voyageurs.

Une centaine de personnes se réunissaient près du Musée de Saint-Boniface, vendredi soir, pour le dévoilement d'une plaque commémorant l'arrivée des Soeurs Grises dans l'Ouest canadien. Voilà il y a exactement 130 ans – le 21 juin 1844 – qu'un canot avec 4 Soeurs Grises s'arrêtait à Saint-Boniface, après un voyage de 59 jours qui demanda 78 portages au cours desquels il avait fallu transporter les canots, les approvisionnements et une des Soeurs blessée à la cheville. La mère supérieure Valade et les soeurs Lagrave, Coutlée et Lafrance, Soeurs de la Charité de Montréal, étaient reçues à Saint-Boniface par Monseigneur Joseph-Norbert Provencher. Vendredi dernier, ce fut Mgr M. Baudoux qui accueillait 4 Soeurs Grises et deux Voyageurs, dans une reconstitution de l'arrivée historique, tandis que Marius Benoist en faisant la narration. Le mot de bienvenue fut adressé par le Docteur J.E. Rea, membre de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada, et une brève allocution fut présentée par Robert Bockstael, représentant le maire de la ville de Winnipeg, Stephen Juba.

L'invité d'honneur Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien, a profité de l'occasion pour faire quelques commentaires politiques. Bien qu'originaire de Trois-Rivière, M. Chrétien a rappelé un lien qu'il a avec l'Ouest canadien en la personne de sa mère qui vient de la région de St-Paul en Alberta. "J'ai au moins 25 cousins en Alberta, a dit M. Chrétien, et c'est dommage qu'ils ne sont pas tous dans la même circonscription, pour qu'on puisse élire au moins un candidat libéral en Alberta". D'autre part le candidat libéral pour Saint-Boniface, M. Jos Guay, même si son nom ne figurait pas sur le programme, fut invité à prendre la parole à titre "d'ancien maire" de Saint-Boniface.

Alloué peu de temps pour faire une brève esquisse de l'histoire des Soeurs Grises dans l'Ouest, Marius Benoist n'a pu que donner quelques grandes lignes avant de céder place à Jean Chrétien et Soeur Régina Beauregard de la Congrégation des Soeurs Grises qui ont conjointement dévoilé la plaque commémorative de l'arrivée des Soeurs Grises dans l'Ouest.

LISGAR: un comté déjà décidé

A parcourir la circonscription fédérale de Lisgar sur son axe est-ouest, le voyageur avide de faire avaler des milles à sa voiture, comptait à la fin de la semaine dernière un panneau réclame et un drapeau conservateurs ainsi que trois affiches libérales posées sur les planches vieillies d'un bâtiment qui semblait abandonné. Visuellement, c'est tout ce qui laissait croire que nous sommes en campagne électorale. Les affiches ça ne compte pas direz-vous. Peut-être.



M. Jack Murta, le jeune candidat conservateur et détenteur de la majorité la plus impressionnante de la province, a pris bien soin de se donner une avance importante sur les autres candidats dont deux n'ont été nommés que très tard. Il a déjà rencontré bon nombre de ses électeurs en ayant



JACK MURTA est un fermier de la région de Graysville. Il est gradué avec diplôme d'un cours en Agriculture (1964), et est un ancien président du club Kinsmen de Carman. Agé de 29 ans, il est marié et a deux enfants. Il fut élu au parlement lors d'une élection de remplacement en novembre 1970, et réélu en 1972.

saupoudré le comté de petites visites amicales. M. Murta ne fait que continuer le travail publicitaire entamé en '70 et poursuivi en '72. Cette fois-ci, une variante. Selon lui, "les gens n'aiment pas parler politique. Ils veulent rencontrer le candidat, lui donner la main, parler de la pluie et du beau temps". M. Murta deviendra-t-il météorologue? Semblerait que non. "Dans ce comté dont l'économie se base exclusivement sur l'agriculture (voir "Choix et possibilité" dans notre numéro de la semaine dernière), les préoccupations ne sont pas agricoles, pas plus que d'envergure nationale" a-t-il dit. "Les préoccupations sont locales." Ainsi M. Murta soulignera-t-il le manque important de main-d'oeuvre dans la région. C'est, selon lui, le problème principal. Il y voit deux solutions. D'abord un contrôle plus étroit dans la distribution de fonds d'assurance-chômage et ensuite que les députés soient consultés avant que le gouvernement subventionne un projet qui affecterait le quotidien des gens de la circonscription. "Les gens de Lisgar sont assez riches pour se permettre une attitude indépendante vis-à-vis du gouvernement. Ils ne veulent pas que le gouvernement s'ingère dans leur quotidien" d'ajouter M. Murta. Autres questions locales, le projet d'un barrage qui servirait à l'irrigation et au contrôle des eaux du sud de la province, ainsi que les dangers pour le Manitoba du projet du barrage Garrison aux USA.

En s'occupant de ces questions locales, M. Murta laissera les questions d'envergure nationale aux leaders. Il se présentera donc aux gens en tant que personne et non pas forcément en tant que candidat conservateur. Selon lui, l'identification populaire vis-à-vis de la personne du candidat est très grande dans Lisgar. "Si je me présentais en tant qu'indépendant" a-t-il dit, "je serais élu parce que j'ai rodé ma campagne en ce sens". Il pourrait avoir des surprises. C'est, du moins l'avis de ses trois adversaires.



M. Norm Dashevsky, le candidat libéral nourrit les mêmes espoirs que tant de candidats libéraux au Manitoba. Il espère se faire élire en démontrant aux gens qu'il leur faut voter "utile". Ce qu'il importe de constater à l'heure actuelle", selon lui, "c'est que l'est mène le pays, qu'un député qui siège du côté de l'opposition ne peut rien accomplir, et qu'il faut des gens de l'ouest du côté du gouvernement." Il est convaincu, donc, que les libéraux formeront le prochain gouvernement. Il est également convaincu que les gens sont satisfaits de la politique agricole du gouvernement. Ainsi, selon lui, il ne suffirait que d'un simple raisonnement de la part des électeurs pour qu'ils votent libéral. M. Dashevsky prétend que les gens respectent M. Trudeau et le croient plus valable qu'un autre en tant qu'embassadeur à l'étranger. Notons que M. Dashevsky n'a pas eu le temps de parcourir son comté afin de prouver que M. Murta n'a pas raison d'affirmer que le manque de confiance croît à l'égard de M. Trudeau. D'ailleurs le candidat libéral est convaincu que les gens s'identifient à un parti politique et non au candidat comme le prétend son adversaire conservateur.

"L'inflation n'est pas un problème dans Lisgar, pas plus que ne le sont les petites questions locales. Il nous faut parler du pays tout



NORM DASHEVSKY, 36 ans, est né et fut élevé dans la région de Brunkild. Il est Bachelier en Sciences (ingénieur mécanique) de l'Université du Manitoba, et a obtenu sa maîtrise en Administration d'affaires de Columbia University. Il est fermier dans la région de Brunkild et conférencier en Administration à l'Université du Manitoba.

entier", disait M. Dashevsky, "et ne pas se laisser prendre dans des discussions entre candidats. D'ailleurs je ne les connais pas." Le candidat libéral s'objecte évidemment aux mesures de contrôle des prix et salaires mais son adversaire conservateur n'en parle même pas, même qu'il y jette beaucoup d'eau froide. Deux promesses libérales pour Lisgar: solutionner le problème d'écoulement des eaux du bassin de la rivière Rouge et voir à mettre sur pied un système de vente de grain qui ferait usage d'agents de vente intermédiaires.



Le NPD, de son côté, présente un candidat qui ne voulait pas vraiment se présenter. Il le dit lui-même. M. Frank Froese s'est quand même proposé comme can-



FRANK FROESE, âgé de 61 ans, est un fermier de Cartwright qui affirme avoir supporté le NPD depuis l'âge de 16 ans. Marié et père de 4 enfants, M. Froese a été actif sur des comités scolaires, est président de la Credit Union de Cartwright et membre de l'exécutif local de l'Union nationale des fermiers. Il reçut son éducation élémentaire à Winkler, et a suivi un cours en Agriculture à Altona.

didat vu ses profondes convictions vis-à-vis de la politique sociale du NPD. Sa préoccupation majeure, l'érosion des pouvoirs de stabilisation de la commission canadienne du blé. Il s'oppose violemment au "marché ouvert" qui selon lui cultive l'appétit du gain. Il propose l'option coopérative qui aurait pour résultat, l'entraide et le partage des richesses. Ainsi, il condamne le Canada pour son manque d'aide adéquate aux pays étrangers qui en ont besoin. "Plutôt que de payer les gens pour ne pas produire" a-t-il dit, "le gouvernement devrait les payer pour produire un surplus qui serait envoyer en Afrique par exemple."

M. Froese sait qu'il ne gagnera pas. Il a simplement l'intention de faire de la publicité pour son parti et faire connaître l'option NPD en espérant la faire accepter à la longue.

Le quatrième candidat, accuse les gens de Lisgar d'apathie générale vis-à-vis de cette élection. M. Jacob Froese, ancien membre créditiste de la législature manitobaine, croit qu'un gouvernement minoritaire est souvent plus efficace qu'un gouvernement majoritaire. Selon lui, également un membre qui siège en coulisses n'a que peu de pouvoir par rapport au membre qui occupe un siège de première rangée. Il tente donc de convaincre ses électeurs qu'à cause de son expérience au gouvernement provincial, il saura parler plus fort à Ottawa. Les taux d'intérêt élevés selon lui, sont la cause principale de l'inflation. Indirectement, c'est ce qui cause également le dépeuplement des régions rurales. Il propose des prêts sans intérêt offerts par la banque du Canada pour que les canadiens profitent de cette banque tout comme les pays étrangers en profitent en ne payant que peu ou pas d'intérêt. A celà s'ajoutent les politiques sociales et les préoccupations universelles du parti créditiste.

Les trois candidats minoritaires (pour ainsi dire) n'ont ni le temps ni les moyens de se faire connaître suffisamment pour récolter des votes ailleurs que dans le faible pourcentage qu'ils se sont disputés en '72. M. Murta, qui doit caballer en Saskatchewan et dans le comté de Churchill, aura vite fait le tour de son comté. Pour lui, il ne s'agit que de vérifier des liens déjà forts. D'ailleurs il a avoué avoir l'impression d'être seul dans la course. Il n'a pas tout à fait tort. Des 35,000 votes de Lisgar, l'histoire en accordera 17,000 aux conservateurs et les



JACOB FROESE est âgé de 56 ans, marié, et père de dix enfants. Né, élevé et éduqué dans la région de Winkler, il est aujourd'hui fermier dans cette région. Ancien président de la Credit Union, Jacob Froese a fait de la politique au niveau provincial: il fut membre de la Législature manitobaine pen- 13 ans, soit jusqu'à l'année dernière.

trois autres partis se partageront la différence.

Rh G

LISGAR
APERÇU STATISTIQUE

Le résultat des quatre dernières élections dans la circonscription de LISGAR démontre la popularité croissante du parti Conservateur dans cette région. En 1965, le candidat conservateur remportait la victoire par 4,063 voix. Le candidat conservateur George Muir remportait la victoire par 4,896 voix en 1968 — l'année de Trudeau et d'un gouvernement libéral majoritaire. Une élection de remplacement suite au décès de M. Muir en 1970, a vu le candidat conservateur Jack Murta remporter la victoire — cette fois-ci une avance de 12,783 sur son plus proche adversaire, le libéral R. Bowles.

DÉTAILLÉ DU RÉSULTAT DES 3 DERNIÈRES ÉLECTIONS

1972

J. Murta (C)	17,253
R. Bowles (L)	4,470
J. Buckschuk (NPD)	1,674
J. Harms (C.S.)	929

1970

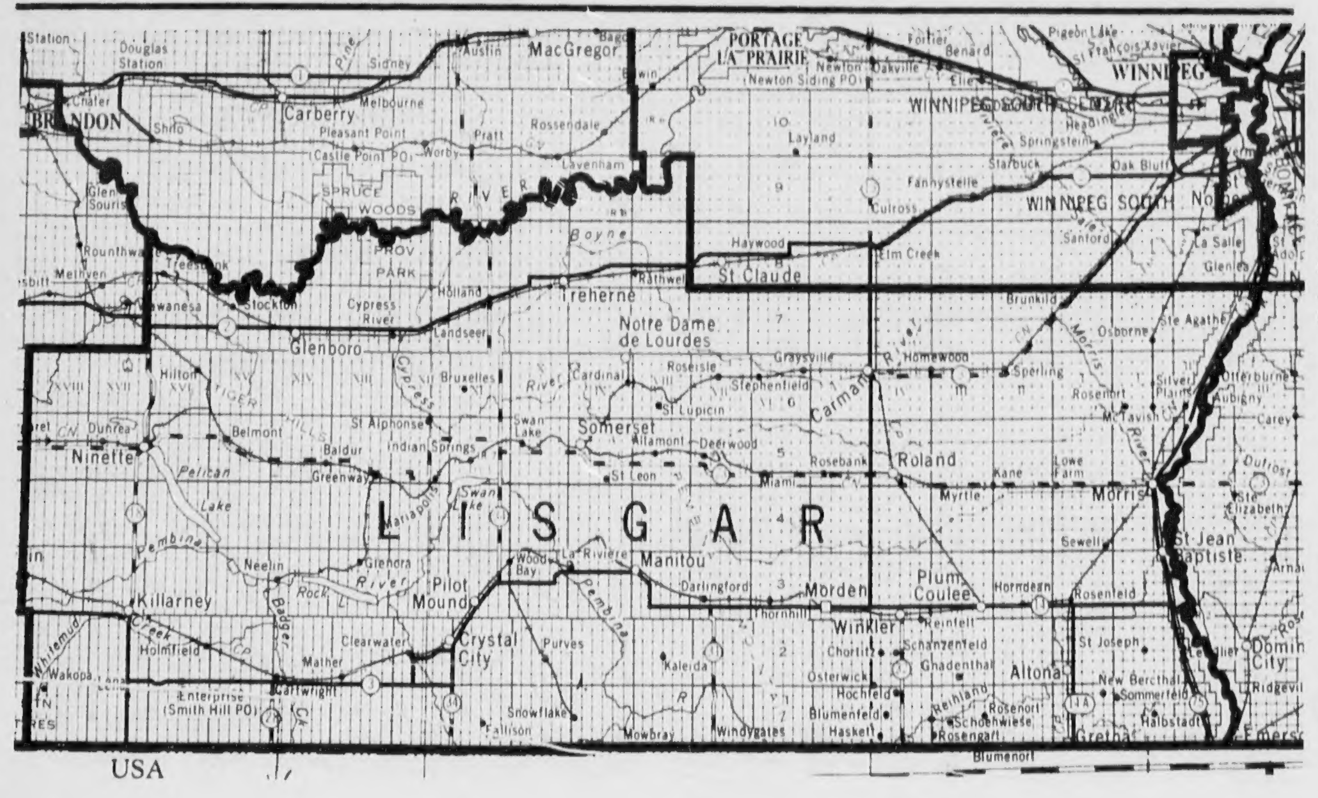
J. Murta (C)	11,222
K. Hanssen (L)	4,444
G. Enns (NPD)	1,814
J. Harms (C.S.)	1,730
G. Elias (I)	377

1968

G. Muir (C)	12,591
D. Livingstone (L)	7,695
R. Ester (C.S.)	1,368
Mme E. Alsop (NPD)	1,180
G. Elias (I)	663

En 1972, le nombre d'électeurs éligibles était de 34,902. En 1974, il y a une augmentation de 364, et le nombre d'électeurs éligibles s'élève donc à 35,266, selon le directeur du scrutin pour la circonscription, M. James H. Treble de Crystal City.

Le candidat conservateur s'est classé premier dans 147 des 154 bureaux de scrutin dans Lisgar en 1972. Le candidat libéral s'est classé premier dans 7 bureaux de scrutin, répartis comme suit : 2 à Notre-Dame-de-Lourdes, 1 à Somerset, 1 à Dunrea, 1 à Ste-Agathe, et 2 à St-Jean-Baptiste.



Une vilaine comédie

ÉDITORIAL

Le Comité des parents de l'école Taché a toujours agi sans "brûler des étapes", c'est-à-dire a effectué les démarches que l'on exigeait de lui, dans sa lutte pour garder ouverte l'école Taché. Même est-il juste de dire que pour une fois les canadiens-français impliqués n'ont pas agi comme des "fanatiques" — et c'était plutôt les parents anglophones de l'école William Russell qui faisaient les démonstrations et les déclarations qui se transformaient ensuite en manchettes de nos quotidiens. Par contre les parents de Taché trouvaient force de cause dans le dialogue sobre, le relevé de faits et chiffres. Certains que leur méthode était la meilleure et convaincus de la réussite, les parents ont toujours été ouverts à la communication — qualité que l'on ne peut pas attribuer à tous les partis impliqués dans la fermeture de l'école Taché.

C'est à la mi-mai que deux membres du Comité des parents accompagnés de M. Paul Marion, ont rencontré le ministre de l'éducation Ben Hanuschak qui à ce moment-là s'est dit prêt à rencontrer la Division scolaire de Saint-Boniface pour discuter de la question — ce qu'il ne devait faire qu'un mois plus tard. Le 7 juin, des parents ont eu une réunion "non-officielle" avec Edouard Schreyer qui s'est montré très sympathique à leur cause. Les parents avaient parlé d'une délégation au Palais législatif, mais ont décidé d'attendre jusqu'au 18 pour une réponse du gouvernement. Les jours s'écoulant sans nouvelles, les parents ont rencontré Hanuschak mardi le 18 juin, Schreyer étant absent à ce moment. Les parents étaient prêts à revenir en délégation ce mardi soir même. Hanuschak a dit qu'il rencontrerait immédiatement les Commissaires, et affirmait alors qu'il serait prêt à appuyer la Division Scolaire si celle-ci voulait demander des fonds spéciaux d'Ottawa pour garder ouverte l'école Taché. Par la suite, les parents ont appris que la rencontre Hanuschak/commissaires avait lieu le jeudi 20 juin, mais lorsqu'ils ont voulu apprendre du bureau de Hanuschak l'heure et l'endroit de la rencontre (question de demander si deux délégués du Comité de parents pourraient y assister), on leur a refusé réponse. Jeudi soir et vendredi tout au long de la journée, Hubert Bergeron du Comité des Parents, a téléphoné au bureau de Hanuschak mais ne pouvait rejoindre celui-ci pour obtenir les résultats de la rencontre.

Un journaliste du Tribune a réussi là où les parents échouaient, et c'est par un article en page 3 de l'édition du vendredi 21 juin que les parents de Taché apprenaient que définitivement l'école Taché ne serait pas ouverte en septembre. Réaction première : incrédulité; Ed Schreyer nous appuyait; Paul Marion nous appuyait; Hanuschak nous aiderait à trouver de l'argent; la chose était possible, les parents avaient fait ce qu'il fallait. Mais maintenant... le tout semble une vilaine comédie.

Camille Legal, du Comité des parents, résumait la situation samedi matin : on veut fermer l'école à cause d'une baisse d'inscriptions, mais il y aura une augmentation de 11 en septembre; "nos chiffres étaient plus élevés, mais c'est à une inscription de 232 que les Commissaires sont tombés d'accord avec nous", a dit M. Legal.

"Quant au $50,000 que l'on doit économiser, dit-il encore, que la Commission nous donne une lettre expliquant qu'il faut $50,000 pour garder l'école Taché ouverte, et le Comité trouvera cet argent... avec l'aide de Hanuschak et surtout en ce temps d'élection fédérale."

Vilaine comédie, toute cette histoire. La SFM n'a pas aidé les parents, et ces derniers s'en souviendront à la prochaine assemblée annuelle de ladite Société. Les EFM n'ont pas mis la force de leur association derrière les parents. M. Ollivier Tremblay, qui avait rencontré le Comité des parents au début du mois de mai, devait déposer un rapport de cette rencontre sur le bureau du premier ministre et en envoyer une copie au Comité des parents; M. Legal affirme qu'ils n'ont jamais reçu ce rapport. Et pourquoi les Commissaires n'autoriseraient-ils pas le Comité des parents à prélever un supplément de $50,000 en les assurant que ce faisant, l'école Taché resterait ouverte?

Hubert Pantel

LETTRES

Stoney Mountain, Man.
jeudi le 20 juin 1974

Monsieur le rédacteur,

Je viens ici protester contre un traitement qui m'est infligé et qui est loin d'être en accord avec les droits de l'homme, même de l'homme en prison.

Je souffre présentement d'une dépression mentale. Je passe de l'anxiété à la mélancolie. J'ai tout le système digestif bloqué. Ca fait aujourd'hui 18 jours que je ne mange pas. Je ne bois que du café et même le café n'entre plus comme avant.

Voyant que le docteur psychiatrique ne fait rien dans mon cas, car je lui ai demandé d'aller passer des examens au dehors de la prison — ce qu'il a refusé — j'ai donc tenté de débloquer mon système nerveux par la fatigue, par la dépense d'énergie. Il y a trois jours j'ai fait des push-ups - 100 par série de 20 à 15, ainsi que le lendemain, ce qui n'a rien donné. J'ai pris des pilules purgatives, un coup de 4 et le lendemain 7. Ca n'a rien donné là non plus. Hier j'ai tenté d'expliquer le tout au monsieur qui se dit le docteur de cette institution (en psychiatrie) et il m'a coupé pour me dire que c'était impossible, que si tel était le cas je serais sur le dos, sans force.

Je demande donc des examens à l'extérieur et des traitements en conséquence de mon état psychiatrique. Ou bien, si c'est trop demander tout cela, que l'on me retourne dans mon pays le Québec où je serai certain de ne pas souffrir de discrimination. Il me reste que trois mois à purger sur ma peine et je ne veux pas sortir d'ici dans l'état d'esprit lamentable qui est le mien présentement.

Je ne veux pas être un danger pour la société et pour moi-même.

Gaston Martel
2194
Stoney Mountain Pénitencier
Manitoba.

CARNET MONDAIN

Nous recommandons à vos prières le repos de l'âme de Lécole "A". Taché, qui est décédée le 25 mars à 21h30.

La défunte laisse dans le deuil un directeur, dix professeurs, deux secrétaires, une concierge, une auxiliaire scolaire, une bibliothécaire, cent vingt parents, deux cent quinze enfants, de nombreux petits-enfants, et de nombreux arrière-petits-enfants.

Les arrangements funéraires ont été confiés à la chapelle Coleman. La dépouille mortelle sera exposée à partir du 26 juin jusqu'au 28 juin.

Le service sera chanté par Mgr Davis le 28 juin à 15h30 dans l'édifice de la Commission scolaire de Saint-Boniface. L'inhumation aura lieu au même endroit. Les invités d'honneur pour cette célébration de la parole seront les abbés Roy et Guyot.

Lécole est née sur la rue Taché, a été élevée près de la rue Marion, et est ensuite déménagée à 744 rue Langevin, où elle vécut jusqu'à son décès précoce.

Une enquête a été exigée par les parents de la défunte. En effet on soupçonne certains conspirateurs qui auraient déjà tenté à plusieurs reprises de la supprimer. Ces gens-là semblent prendre plaisir à s'attaquer aux plus petits, aux plus faibles, aux minoritaires.

On demande aux parents et amis de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt d'envoyer vos donations à la Commission des Langues Officielles du Canada qui, sans doute, s'en servira pour garder nos écoles françaises ouvertes.

P.S. Prière de ne pas envoyer ce communiqué aux stations anglophones, de peur qu'on se fasse ridiculiser (comme à l'habitude) pour un manque de logique et d'unité dans de pareilles questions.

Anon Nyme

Monsieur le Directeur,

Par l'intermédiaire de "La Liberté", j'aimerais lancer un appel à toutes les personnes qui voudront bien lire mon article.

J'ai fait récemment un voyage en Europe, et au cours de ce voyage, j'ai rencontré une religieuse missionnaire qui revenait de l'Inde afin de reprendre quelques forces et se refaire une santé qui avait été bien éprouvée pendant son séjour là-bas.

Nous avons parlé, et elle m'a décrit la situation critique où se trouve la population de cet endroit. Situation que nous connaissons tous, soit par la radio, la télévision ou les journaux, ou encore par les gens qui ont vu de près toute cette immense misère. Cette grande tristesse n'existe pas seulement en Inde, je sais, et il est impossible de soulager tous ces gens, et notre obole n'est pas grand-chose comparée au besoin immense immédiat.

Cette religieuse, Soeur Danièle, m'a donné l'adresse de leur mission. A mon retour au Canada, j'ai écrit et reçu une réponse de Soeur Clotilde qui s'occupe de ces oeuvres depuis 42 ans.

Voici quelques extraits de sa lettre :

"La Providence est admirable! adorons ses desseins! Il y a encore dans notre monde des personnes généreuses qui se penchent sur la misère et les besoins de leurs frères.

Soeur Danièle a dû vous parler de nos oeuvres. Je suis dans l'Inde depuis 1929 et j'ai vu beaucoup de misère, je ne le nie pas, et j'en souffre de cette misère de nos pauvres gens sans pouvoir beaucoup les aider que par le dévouement, l'amour qu'on peut leur donner et le bon exemple de l'amour du Christ. Comment faire face dans cette immense Inde à toutes les nécessités. C'est une souffrance continuelle de ne pouvoir mieux les aider.

Il ne leur faut pas beaucoup pour vivre: 2 bols de riz par jour avec un peu de sauce leur suffit, mais beaucoup ne l'ont pas. Vous devinez entre les lignes!...

Nous avons une maternité, et nous aidons les mamans à mettre leur enfant au monde. (J'en ai aidé des milliers depuis 42 ans). Nous avons une crèche où nous recevons les petits êtres déshérités que les mamans ne veulent pas ou qui ne peuvent les élever à cause de la misère, de la pauvreté, ou des petits qui ont perdu leurs parents, etc. etc.

Nous avons en ce moment 67 de ces petits depuis l'âge de quelques jours jusqu'à 4 ans. A quatre ans, nous les envoyons dans nos orphelinats au Sud de l'Inde. Nous en avons près de 2,000 dans 5 orphelinats.

Notre oeuvre comprend aussi un dispensaire où nous soignons tous les jours les pauvres qui viennent réclamer des soins. Visites aux villages, hospice, refuge, léproserie, etc. Voilà le travail que nous faisons ici.

Nous ne sommes plus que 2 Européennes avec 24 soeurs indiennes qui ont été formées par nous. En tout,

suite à la page 5

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
GERARD GAGNON, directeur; HUBERT PANTEL, rédacteur; GERALD DUBE et CLAUDE GAGNE, conseillers publicitaires. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 — (Téléphone : 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTE — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.
Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 9477.

lettres

suite de la page 4

elles sont près de 600 soeurs indiennes dans l'Inde.

Je ne vous cache pas que je vous serait très reconnaissante de trouver quelques aides qui nous seraient bien utiles pour soutenir nos oeuvres multiples."

Ce qu'elle ne dit pas dans sa lettre, mais que j'ai appris par Soeur Danièle, c'est que là-bas, comme dans bien d'autres endroits, il y a une terrible sécheresse: 2 jours de pluie en 2 ans!

Ceux qui ont la force de travailler le font avec des moyens archaïques et pendant au moins douze heures par jour. Leur salaire? 3 roupies par jour pour les hommes, deux roupies pour les femmes et les enfants qui travaillent très dur. Une roupie vaut 70 cents canadiens environ, soit pour un homme moins de deux dollars par jour, ce qui lui permet d'acheter assez de riz quotidien pour exister.

J'ai réuni, avec l'aide généreuse de quelques amis, la jolie somme de 68 dollars que j'ai envoyée à Soeur Clotilde. Il n'est besoin de passer par aucune organisation.

Je vais mettre ici mon adresse et numéro de téléphone. Si quelqu'un veut m'envoyer ses dons, je les ferai parvenir à Soeur Clotilde. Et si vous voulez le faire vous-mêmes, voici son adresse :

Soeur Clotilde Jérome
Cluny Clinique St-Joseph
B.P. 32
Pondichéry 1, India

On peut envoyer des mandats-poste en passant par le bureau de change.

Mme M. Morassutti
35, Baie Mohawk
St-Boniface, Man.

Tél.: 256-2266

LE FEDERAL ET LE "PROJET DE LOI 22"

M. Trudeau n'aime pas le "Projet 22". Pourquoi? Pas parce qu'il lèse les droits des Canadiens français, mais parce qu'il n'accorde pas assez de privilèges aux anglophones. Surprenant, mais vrai. Il l'a dit à ses électeurs de Mount Royal la semaine dernière. Il a ajouté qu'il leur parlerait aux législateurs du Québec. Tout le Mount Royal a applaudi avec frénésie.

Le cabinet fédéral, lui non plus, n'aime pas le Projet 22. Il soutient que cette loi viole les Droits de l'homme. Il affirme que le français et l'anglais ont des droits égaux dans toutes les provinces anglaises. Pourquoi pas au Québec? Une farce sinistre, quoi.

L'affirmation du Fédéral est aberrante. Complètement aberrante. Jamais les minorités françaises n'ont eu des droits égaux dans les provinces anglaises. Jamais. Le cabinet fédéral contredit tous les faits: les anciens et les nouveaux.

Le gouvernement fédéral contredit toute l'histoire des minorités françaises dans les neuf provinces anglophones. Celles-ci ont pratiqué un génocide constant et conscient. Ce n'est pas la prétendue "bilinguisation progressive" du fédéral que ces minorités ont connue; c'est le recul, les dégringolades, l'agonie.

Je les ai connues ces dégringolades. Durant 50 années douloureuses. J'ai connu l'ignoble Règlement XVII la double-taxe et l'oppression. J'ai vu l'héroïsme des instituteurs et des institutrices, des inspecteurs, des payeurs de taxes canadiens français. J'ai entendu les grincements de dents des Associations d'éducation de l'Ontario, du Manitoba de la Saskatchewan et de la Colombie. J'ai senti dans mes os l'amertume, le découragement et l'exaspération devant nos minables succès et nos éclatantes défaites. Vieille histoire, pensez-vous? Non pas. Allez voir aujourd'hui les batailles rangées des Canadiens français à Cornwall, à Sturgeon Falls ou à North Bay. Le "frog power" se débat encore en Ontario. Dans l'ouest c'est du pareil au pire. Encore plus d'héroïsme et plus de déceptions.

Et que faisait le Fédéral durant toutes ces années? Rien. Lui, le gardien des minorités", restait coi. Bien sûr, des lois moins mesquines sont survenues depuis 1910. Elles sont devenues plus permissives en proportion directe de l'agonie plus prononcée de la victime. Le danger était passé!

Pour enrayer la saignée des minorités agonisantes, le fédéral a créé... les chèques bilingues! L'éléphant a accouché d'une souris... Le gouvernement fédéral a laissé mourir d'inanition les minorités françaises pauvres et démunies, encerclées par 200 millions d'anglophones. Et cela pendant 100 ans. Aujourd'hui, il s'élève en défenseur de la minorité anglophone riche et puissante afin de lui conserver ses privilèges. Au nom des droits de l'homme. Ironie? Fourberie? ou Ignorance?

La tactique est connue. Le Fédéral clame la parité du français et de l'anglais de l'Atlantique au Pacifique. Les thuriféraires fédéralistes gobent au passage un fait divers, un mini-succès canadien français, une minable victoire, une prétendue parité. Ils encadrent cette poussière, ils l'amplifient, ils la diffusent dans tous les coins du Québec. Et ils s'écrient: Oyez, oyez, Québécois. Voyez la générosité des anglophones. Ne soyez pas mesquins. Gavez McGill de millions. Gavez Sir George Williams. Gavez toutes les écoles anglaises. Anglicisez les immigrants. Ne faites pas de lois méchantes."

Eh bien non, chers amis fédéralistes, optimistes, triomphalistes et très naïfs. La fourberie et la persécution ont assez duré. Vous avez poussé nos minorités à leur perte. Vous ne perdrez pas le Québec. Nous n'avons pas le goût du génocide.

Je ne suis pas Québécois, mais je suis convaincu que le gouvernement du Québec est le seul capable de donner un essor vital à la dignité et à la culture des Canadiens français. J'ai dit est. J'aurais peut-être dû dire était. En effet, il y a aujourd'hui le Projet de loi 22. Une lâcheté innommable. Une trahison. Mais ça, c'est une autre affaire. Il reste bien des jours pour en parler. Des jours effervescents. Des jours victorieux.

G. Belcourt,
630, Chemin Ste-Foy,
Québec

N.D.L.R.: Le Père Belcourt est un ancien inspecteur des écoles françaises au Manitoba.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

powerview

Samedi, le 8 juin, à 1h p.m. avait lieu l'ouverture officielle de la quatrième exposition d'art à l'école de Powerview. Le ruban fut coupé par M. Henri Bouvier, principal de l'école, en présence d'une cinquantaine de personnes. Il y avait des travaux d'art de toutes sortes; de quoi satisfaire tous les goûts. Ces travaux, presque tous sous la direction de Soeur Pauline Ménard, étaient de la Maternelle au grade X. Il y avait en plus plusieurs peintures exposées par des adultes de Powerview et Pine Falls. Environ 450 personnes ont visité durant les deux jours qu'a duré l'exposition. Il y avait café pour les visiteurs qui en désiraient.

Jeudi, le 13 juin à 7h30 du soir, en l'église de Notre-Dame-du-Laus, Mgr Antoine Hacault administrait la Confirmation à 27 enfants de la paroisse, 8 de Ste-Thérèse (Pine Falls) et 3 adultes de Lac-du-Bonnet. Assistaient Mgr durant la cérémone de Pine Falls, MM. les curés Edouard Bonin de Lac-du-Bonnet, Eugène Hébert de Powerview et l'abbé Marcel Chaput de St-Boniface. Après la cérémonie, Mgr découpa un gâteau et en servit aux nouveaux confirmés. Un goûter fut servi par les dames de la paroisse.

Dimanche, le 16 juin, en préparation pour l'Année Sainte, Powerview et les villages des alentours se réunissaient pour un pèlerinage d'une heure d'adoration présidée par M. le Curé. M. le curé Bonin de Lac-du-Bonnet, dirigeait le chant. Au choeur étaient présents Mgr Aimé Decosse, représentant Mgr Baudoux; le Père Albert Girard de Fort-Alexandre; Gérard Morissette de Pine Falls et l'abbé Scharinger de Whitemouth. Environ 150 personnes assistèrent à la messe cocélébrée à la Grotte par Mgr Decosse, les abbés Hébert, Bonin et Scharinger. Il y eut confessions durant l'heure d'adoration et la messe. La température était idéale pour notre pèlerinage.

Maurice Alarie, fils de M. et Mme Paul Alarie, est parti à la fin de mai pour Montréal où il a une nouvelle position. Bon succès, Maurice.

Nous souhaitons un prompt et complet rétablissement à M. Armand Morissette qui fut transporté d'urgence à l'hôpital, il y a quelques jours.

Né le 6 mai, baptisé le 9 juin, Cory-Brian, fils d'Arthur Cyr et Shirley Linch, parrain et marraine Grant et Annette Cyr, frère et soeur de l'enfant.

somerset

DELEGUEE A OTTAWA

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des festivals du Manitoba tenue à Brandon le samedi 15 juin, Mme Lorraine Girouard fut nommée déléguée officielle à la convention de la Fédération des festivals du Canada qui aura lieu à Ottawa du 4 au 6 juillet prochain. Sur trois délégués manitobains à cette convention, Mme Girouard est la seule francophone et se fera un devoir d'échanger des idées avec d'autres délégués francophones des régions de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Mme Girouard est une des fondatrices du festival de La Montagne et nous, de la région, savons tous avec quel zèle et quelle expertise elle se dévoue depuis douze ans pour les deux festivals annuels de la division. Coordonnatrice des festivals de la division, Lorraine est également cette année présidente du festival de musique. Nous te félicitons Lorraine, et te souhaitons bon voyage à Ottawa.

CHORALE A BRANDON

La chorale de l'école secondaire, dirigée par Soeur Hélène Poiron, représentait le festival de la division scolaire de La Montagne à un concert en la salle du Centenaire de Brandon, le samedi soir 15 juin. Figuraient à ce concert des individus et des groupes qui exécutaient des numéros marquants de vingt-quatre festivals manitobains.

Composée de soixante-cinq jeunes venant des villages de Somerset, St-Léon, Mariapolis et Swan Lake, la chorale avait été invitée par l'Association des festivals du Manitoba à présenter deux chansons françaises. Le choix fut "Viens chanter avec moi" et "Dans le soleil et dans le vent" qui valurent à la chorale de chaleureux applaudissements.

Rappelons que cette chorale de jeunes a mérité le trophée des Elks de Somerset ainsi que le trophée Fraser, décerné à la meilleure chorale, lors du festival de musique de la division qui se tenait à St-Claude au début de mai. Félicitations à Soeur Hélène et à sa chorale qui fait toujours honneur à notre région.

VISITEURS

Soixante-quinze anglophones de l'école Daniel Mc Intyre de Winnipeg rendaient visite aux étudiants de français des dixième, onzième et douzième années le 4 juin dernier. Leur but était de s'exercer à parler la langue française.

PISTE ET PELOUSE

A la journée de piste et pelouse de la zone qui se tenait à Holland le 1er juin, et qui groupait des athlètes gagnants des divisions scolaires Montagne, Tiger Hills et Pembina Valley, les jeunes de La Montagne remportèrent le trophée décerné au groupe athlètes ayant obtenu le plus de points. Les étudiants de Somerset qui se distinguèrent à cette occasion sont Viviane Labossière, Marc Chanel, Marianne VanDeKerckhove, Aline Talbot et Martial Hébert.

STEP

Un projet local aux termes du programme provincial STEP fut autorisé et trois étudiants, Denis Morin, Bonnie De Jaegher et Beverley Lussier, verront à la mise sur pied et au bon fonctionnement de ce projet. Ceci consiste à trouver de l'emploi pour les jeunes de la région et à informer des employeurs possibles de leur disponibilité.



lorette

Nous avons eu l'honneur de recevoir parmi nous Mgr Maurice Baudoux, venu à la salle paroissiale de Lorette le mercredi 12 juin, pour nous donner de l'information sur le Conseil pastoral diocésain. Tous les curés de la division Seine ainsi que quelques paroissiens étaient présents à cette rencontre. Après la bienvenue souhaitée par M. le curé de Lorette, M. Jean-Baptiste Grégoire a lu un texte d'évangile en guise de prière d'ouverture. Monseigneur Baudoux expliqua notre obligation vis-à-vis de notre prochain, en insistant beaucoup sur notre coresponsabilité, notre interdépendance et importance de vivre la vie de l'Esprit-Saint.

• • • • • • •

Félicitations à Gérald Paquin et Gérard Jean, pour la présentation d'un programme à l'école élémentaire le 13 juin dernier. Tous ont bien apprécié le spectacle, et nous espérons que nos jeunes sauront profiter davantage de spectacles et autres invités de ce genre.

• • • • • •

Le Club d'âge d'Or du foyer Notre-Dame de Lorette a commencé des soirées de bingo, qui auront lieu à tous les mercredis à 7h30 p.m. Mercredi dernier (19 juin) huit personnes de la paroisse se sont rendues au bingo pour jouer avec le personnel du foyer. Même si les prix à remporter ne sont pas tellement élevés, il faut penser à la joie que les résidents du foyer ont par ces rencontres.

M. Cyprien Bohémier, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb qui s'est occupé du bingo paroissial l'hiver dernier, a fait un don de 40 nouvelles chaises à la salle, et ce au nom des Chevaliers. Nous lui adressons un merci spécial, tout en formulant notre souhait qu'il s'intéressera toujours aux activités de Lorette, même s'il nous quitte pour demeurer à St-Pierre.

• • • • • •

Félicitations au Docteur Doyle, pour son article très apprécié paru sur la TRIBUNE du 15 juin; l'article traitait de la langue française.

• • • • • •

L'année scolaire arrive à son terme, et les professeurs ont tenu une réunion le lundi 17 juin, afin d'informer les qarents des étudiants aux grades 10, 11 et 12 au sujet des changements prévus pour l'année scolaire '75-'76. Toutes les personnes présentes ont bien apprécié cette rencontre, et en remercient les professeurs.

aubigny

Nous offrons nos félicitations à M. et Mme Alexandre Wallace (née Yvette Caron) à l'occasion de la naissance d'un second fils, Scott, né le 18 mai.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Suzanne Clément, fille de M. et Mme Arthur Clément, a été choisie candidate pour représenter l'école Secondaire de St-Jean-Baptiste au concours de la Reine franco-manitobaine tenu à La Broquerie, le 23 juin.

Nos compliments vont à Gérald Guillou qui, étant déjà Grand Chevalier de Colomb depuis un an, a été dernièrement nommé Député d'Etat.

Un groupe de mamans, sous l'initiative de Mmes Berthe Palud et Eveline Ritchot, veut organiser des sports pour occuper les enfants durant les vacances. Il y aura d'abord un marcheton le 29 juin auquel tous peuvent participer, car il y aura sept catégories d'âge. Disons de 1 à 99 ans, pourvu qu'on ait l'esprit sportif, car l'argent fourni par les commanditaires ira au fond du Club Sportif.

Le lendemain, le 30 juin il y aura mini-bazar au profit du même groupe.

On organise aussi un cours de natation au Marguaret Grant Pool à Fort Richmond du 15 au 25 juillet. Quarante-sept enfants sont enregistrés pour ces leçons. Ils voyageront en autobus conduit par M. J.-Hector Ritchot qui offre ses services gratuitement.

M. Louis Guillou qui était agent pour la Manitoba Crop Insurance, ayant son bureau à St-Pierre depuis 1969, a été promu au rôle d'initiateur des nouveaux employés de l'assurance-récolte. Il sera dorénavant stationné à Winnipeg.

Sheldon Bouchard, étudaint à l'Université du Manitoba, a été choisi pour diriger le programme STEP pour les villages d'Aubigny, Ste-Agathe, St-Jean, Letellier et St-Joseph.

st-jean

La soirée du "Club des Pionniers" à l'occasion de la fête des pères fut un grand succès. Tous se réjouirent du programme musical organisé par Soeur Jeanine Vermette avec ses élèves. Nous avons joui des chants, piano, accordéon et guitare, sans oublier la chorale du foyer "Chez-Nous" qui a bien voulu présenter quelques numéros de leur répertoire, sous l'habile direction de M. A. Plamondon. Nous remercions également Mme Georges Beaudette qui s'occupait de la collation. Le prix d'entrée fut remporté par M. P. Geurtzen de St-Jean-Baptiste. Une atmosphère de gaieté régnait, avec la musique entraînante de R. Barnabé de St-Jean. Les dames en robes longues ont ajouté au succès visuel de la soirée, et on a appréci les danses anciennes et modernes. M. le président du club Arthur Vermette, s'est occupé du mot de bienvenue et des remerciements à la fin de la soirée.

L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé – 422-5722
Alma Perreault – 422-8868
Claire Noël – 422-5576

Assemblée annuelle du Centre de Ste-Anne

128 membres participèrent au souper puis à la réunion annuelle du Centre Culturel le 18 juin, au Centre Culturel. Mlle Gilberte Proteau y représentait le CCFM.

Après lecture faite des rapports usuels, M. A.-O. Dépôt présenta son rapport du président. Il se dit heureux de souhaiter la bienvenue à tous, nouvelles recrues comme anciens membres ayant plusieurs années de dévouement à leur compte. De nous dire M. Dépôt, "Si nous jetons un coup d'oeil sur les réalisations de cette année, ça ne justifierait pas de tomber en pâmoison, mais nous avons un peu raison d'être fiers de ce que nous avons fait, étant donné certaines circonstances qui n'ont pas favorisé au maximum toutes les entreprises."

Parmi ces réalisations, il faut mentionner: un cours de piano, donné par Mme Claire Noël, un cours de danse à claquettes, des leçons de ballet animés par Mireille Grandpierre, un vin-fromage ainsi qu'une vente de livres et de pâtisseries. Le Centre a aussi commandité Monique Arbez comme candidate au concours Reine du Festival du Voyageur, avec l'heureux résultat de la voir choisie Mlle Sympathique.

Le Conseil Jeunesse lui aussi fut actif; les jeunes ont organisé le Festival Bach, le Carnaval d'hiver, le spectacle "Gerry et Ziz" le Marcheton ainsi que plusieurs danses.

Mme Constance Tougas proposa un vote de remerciements aux membres de l'exécutif sortant de charge qui sont les suivants: Gabriel Lemoine, Francyne Lemoine, Louise Tétreault, Claudette Lavack, Michelle Smith, Charles Lavack, Claire Noël, Lucienne Boucher, Gilbert Magnan. A être réélus sont: Aimé-Onil Dépôt, Lorraine Grégoire, Louis Leclair et Maurice Noël comme directeur.

Alma

NOUVELLES BRÈVES

CEUX qui ont manqué le spectacle de GERRY ET ZIZ au Centre Culturel jeudi le 20 juin ont manqué quelque chose d'épatant et ceci est l'opinion d'une des "moins jeunes" auxquelles l'invitation s'adressait aussi! L'atmosphère genre café avec petites tables ornées de lilas, la qualité de la présentation (on se sentait en présence de véritables artistes) et la variété du programme valait bien la peine de se déranger. Merci sincère aux organisateurs et aux artistes, GERRY ET ZIZ pour une soirée bien agréable.

****

Ceux que la condition de notre rue Centrale désole seront heureux d'apprendre que, encore trois semaines de temps favorable et le bouleversement actuel aura fait place à une section pavée de trottoir à trottoir avec boulevard de huit pieds divisant les quatre allées de circulation. De chaque côté, il y aura une allée de stationnement. En attendant il faut continuer d'être patient et aussi d'aller lentement...

Alma

Une communication familiale intense...

Cinq couples, dont un de Ste-Anne, ainsi que quelques religieux et religieuses qui se rencontrent régulièrement pour une soirée de méditation et d'échange ont cru bon de passer ensemble une fin de semaine organisée avec toute leur famille.

Notre but? Approfondir la communication entre chaque membre de la famille: enfants avec enfants, enfants avec les parents, et la famille entière avec le Christ...

Le samedi soir réservait une surprise à tous les adultes présents car les jeunes adultes aidés des plus petits avaient préparé une soirée récréative très intéressante. On ressentait fortement la chaleur de familles unies.

Ça été une fin de semaine très enrichissante. Après un tel succès les personnes impliquées se proposent bien d'avoir d'autres rencontres et d'inviter des familles intéressées à participer.

C'est le début d'un renfort de la vie familiale. La famille est le noyau le plus important de la communauté et c'est elle qui est la victime de tous les maux de notre vie sociale. C'est en rebâtissant les liens familiaux que chaque membre comme individu deviendra une personne équilibrée et responsable, prête à affronter une vie où les valeurs humaines et chrétiennes sont étouffées.

Le jeune d'aujourd'hui sera l'adulte de demain et à son tour, il transmettra à ses enfants les valeurs chrétiennes qu'il aura connues et vécues.

Claire Noël

Croix-Rouge et Donneurs de sang

LA PERCEPTION MONETAIRE POUR LA SOCIETE de la CROIX-ROUGE a rapporté, jusqu'à date, la somme de $502.00, quoique nous ayons encore quelques endroits à parcourir afin de recueillir les offrandes.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont bien voulu donner de leur temps et de leur énergie pour cette cause.

A ceux qui ont donné de leur argent, merci aussi de la part des gens qui ont été frappés par un malheur quelconque et ont reçu de l'aide de la Croix-Rouge. Entre autres, je puis citer la famille de Jan Kaczmarski, de Landmark, qui ont perdu leur maison et tout le contenu dernièrement. Ils sont très reconnaissants pour l'aide qu'ils ont reçue de la Croix-Rouge, soit: 26 objets de literie, 50 de vêtements, $25.00 d'épicerie et 4 "health-kits". Un "health-kit" comprend les objets nécessaires à la propreté personnelle. La Croix-Rouge en donne un pour chaque enfant de la famille sinistrée. Les Kaczmarski ont des amis à Ste-Anne et ces derniers m'ont contactée pour solliciter l'aide de la Croix-Rouge.

En parlant de CROIX-ROUGE, je puis annoncer que nous aurons une Clinique de Donneurs de sang, le 17 juillet à Ste-Anne. M. Bowes, directeur des cliniques viendra à Ste-Anne, vendredi le 28 juin pour une assemblée d'organisation. Sans doute vous aurez l'occasion de voir étaler un peu partout des affiches annonçant la date et l'endroit de cette clinique.

Nous faisons aussi appel à votre générosité pour offrir vos services et votre temps pour accueillir les gens et servir des breuvages lors de la clinique, le 17 juillet prochain.

J'espère aussi que nous aurons un grand nombre de donneurs de sang. Durant les mois d'été, les accidents semble être plus fréquents et on a plus besoin que jamais de remplir les banques de sang. Vous serez les bienvenus, peu importe si vous êtes de Ste-Anne ou de l'étranger. Si vous voulez sauver des vies, venez ... ne vous gênez pas. J'aurai sans doute un mot à propos de cette clinique encore la semaine prochaine.

Yvonne Lagassé



COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

Activités diverses et récréatives

J'aimerais vous rappeler que le cours de "Préparation de Repas d'été" commencera le 3 juillet au Centre Sabourin, alors s.v.p. inscrivez-vous maintenant en appelant 433-7715.

Aussi, jeudi le 4 juillet il y aura une journée d'enseignement de tennis à Saint-Pierre; alors s.v.p. inscrivez-vous le plus tôt possible en appelant 433-7715.

Et maintenant, un bref aperçu sur les programmes de la semaine passée... Jeudi, le 13 juin il y a eu un tournoi de "shuffle-board" au Centre Sabourin pour les gens retirés et les gens d'âge d'or. Il y a eu douze concurrents et tous se sont fort bien amusés. Les champions furent Mme Eugénie Garand et M. Albert Robidoux. Félicitations à vous deux! Dimanche le 16 juin il y a eu une journée d'enseignement de canot à St-Malo. L'institutrice fut Mlle Jennifer Campbell du Département de Récréation Communautaire. C'était une très belle journée pour le canot et une vingtaine de personnes sont venus s'essayer à l'eau. Je crois que tous en ont profité énormément et je voudrais remercier M. Jos. Poitras et M. Joubert qui ont donné librement de leur temps et qui ont prêté leur canot.

Lundi, le 17 juin, les golfeurs de Saint-Pierre ont eu l'occasion de s'exercer. Un instructeur du Département de Récréation Communautaire M. Bob Syko, est venu enseigner à un groupe de quinze participants. Les golfeurs ont eu la chance de pratiquer et ensuite de voir leur performance sur un film V.T.R. Je crois que tous ont profité de leur expérience et je vous remercie d'avoir montré tant d'intérêt.

Rachel

Soirée d'adieu

Vendredi soir le 14 mai se réunissaient au Centre Récréatif de St-Pierre quelque cent-cinquante personnes pour témoigner leur reconnaissance à l'égard de la famille Dick Poole qui sera sous peu transférée à Ste-Rose-du-Lac. Le maître des cérémonies, M. Gérard Roy, a su nous entretenir pour quelques moments et d'autres invités ont fait l'éloge du Caporal Dick Poole pour sa contribution à certaines activités de la région. M. Poole âgé de trente-trois ans, marié et père de trois enfants, nous est arrivé il y a huit ans à St-Pierre. Il a bientôt su gagner le respect de ses confrères de la gendarmerie et de ceux qui ont dû malgré eux-mêmes faire affaire avec lui. Il est de nature sérieux et intransigeant dans l'exercice de sa profession. L'équipe de fastball de St-Pierre sera le plus grand perdant car Dick fut pour elle un lanceur de premier calibre. Dick se plaisait aussi à faire du curling et du golf. Nous les paroissiens de St-Pierre regrettons de le voir partir et nous souhaitons à lui et à sa famille un bon séjour à Ste-Rose-du-Lac. Je suis certain qu'étant donné son caractère et son sérieux il saura se faire accepter et respecter à son nouveau poste et domicile. Alors à la famille Dick Poole un grand merci et bon succès.

Fin des classes

La fin des classes est arrivée. Les élèves se sont enfuis hier après-midi laissant derrière eux tous les soucis de l'année scolaire. Ils y reviendront en septembre bien reposés et disposés pour s'acharner à leurs nouvelles tâches. (Prenez pas trop ceci à la lettre). Pour certains professeurs c'est un retour aux cours d'été, pour d'autres c'est un repos bien mérité. Quelqu'un pourrait en écrire assez sur ce qui se passe dans une école. Mais étant donné que je ne suis pas un écrivain et que ceci n'est pas un livre, je m'attarderai à ne faire que quelques commentaires. Depuis quelques années la population étudiante diminue considérablement, (section intermédiaire et secondaire), le nombre de professeurs aussi diminue; de vingt-quatre il y a quatre ans, il est à dix-sept cet automne. Il y a plus qu'un facteur qui contribue à un décroissement de la population étudiante. D'abord les effets du "baby boom" d'après-guerre a tiré sa fin depuis quelque temps. La mentalité des gens vis-à-vis une grosse famille a généralement changé et peut-être parfois par nécessité, raison économique. La religion telle qu'on la concevait autrefois n'a pas été épargnée. L'Eglise a moins d'emprise sur les gens et ceci contribue d'une façon significative à la prédominance de moyens contraceptifs.

Depuis trois ans nous perdons une quinzaine d'élèves qui se destinent à l'école vocationnelle à Steinbach.

Une diminution significative d'élèves implique une diminution de cours offerts au secondaire. Etant donné un choix assez limité d'options, les élèves se verront restreints de plus en plus dans un choix de cours. Si la division embauche plus de professeurs qu'ils n'ont d'octrois, cela devient le fardeau des payeurs d'impôts sur la propriété, ce qui n'est pas désirable pour la plupart. Il ne reste qu'à approcher le département d'éducation pour tenter de mettre de la pression pour diminuer le "teacher grant ratio"; ou les convaincre que pour offrir un programme comparable à celui de la ville, les divisions rurales ont besoin de plus d'argent et de plus de ressources.

En ce qui s'agit du personnel enseignant pour l'an prochain, apparemment il n'y aura qu'un nouveau professeur en éducation physique. C'est la première année depuis très longtemps qu'il y en a si peu qui partent. Ça devient de plus en plus difficile de trouver des positions ouvertes dans l'enseignement et les gens ne sont pas prêts à laisser ce qu'ils ont pour ce qu'on appelle couramment des "greener pastures". Pour ma part je crois que ceci offre certains avantages. Les professeurs qui demeurent connaissent mieux le milieu et par conséquent peuvent offrir un meilleur service. En terminant je souhaite à tous les élèves bonnes vacances et aux finissants bonne chance et succès dans leurs nouvelles entreprises.

Denis

VISITEURS DE LE PAS

Samedi le 15 juin, le Comité Culturel recevait un groupe d'élèves de 10e année avec leur professeur Monsieur Allan Spencer. Ce groupe de 17 personnes, garçons et filles, suit actuellement un cours de français. Partis depuis jeudi, ils venaient se rendre compte sur place des activités scolaires et sociales dans un village canadien-français. Avec M. Denis Grégoire et Mlle Gisèle Hébert ils ont fait la visite de l'école secondaire pour ensuite se rendre à la ferme de MM. Armand et René Desharnais. Là les élèves ont demandé aux propriétaires de bien vouloir faire fonctionner les trayeuses mécaniques. A toutes les questions posées il y a eu réponses précises. De retour au village, le dîner fut servi au groupe par les servantes du Routier. De là l'autobus reprit le chemin de St-Boniface ramenant les visiteurs à leur rendez-vous à la vieille Gare. Ce jeune groupe s'était cotisé au montant de $25.00 chacun pour cette tournée de 4 jours. La division scolaire de Le Pas avait mis à leur service un autobus scolaire.

NOUVEAUX HORIZONS

Mercredi le 19 juin, un bon groupe de Ste-Agathe est venu rendre visite aux personnes retirées et âgées de St-Pierre. De une heure à cinq heures, il y a eu différents jeux et après une collation tous se sont dit au revoir. Cette visite de Ste-Agathe était un échange puisque le groupe de Saint-Pierre s'était rendu en mars les visiter. A tous n'oubliez pas notre soirée du 6 juillet au Centre Récréatif de St-Pierre.



LES NOUVELLES de LaBroquerie

COLLABORATION SPECIALE
Alfred Laurencelle — 424-5234
Irma Gauthier — 424-5215





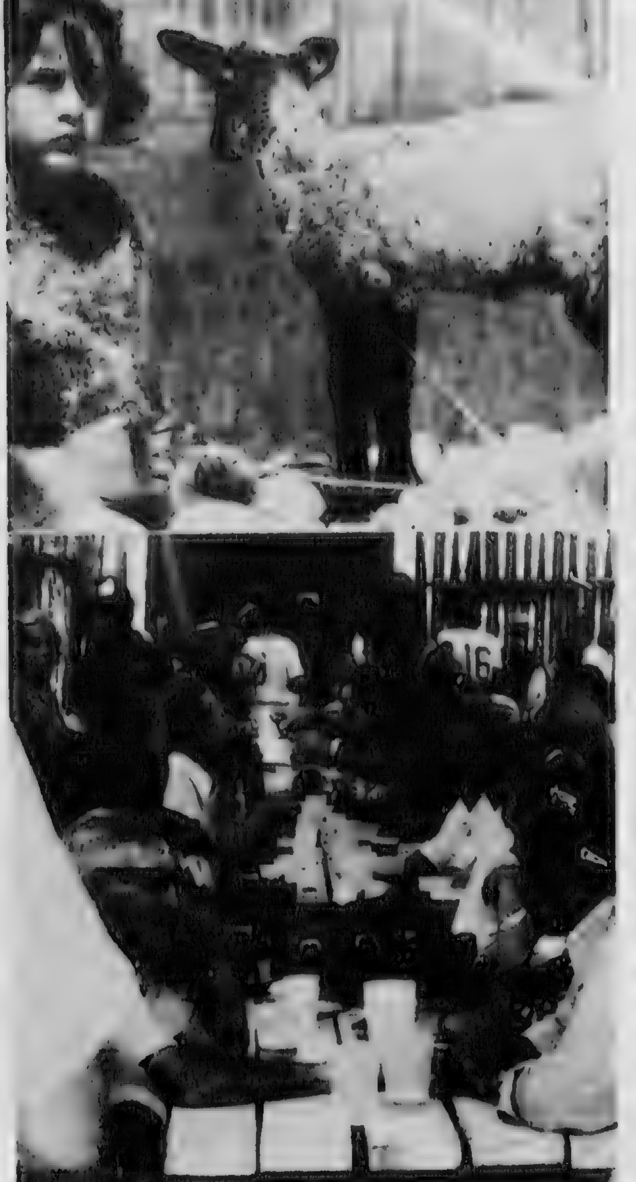
Photos ci-dessus : la Reine de l'année écoulée, Denise Legal, couronne la nouvelle Reine Franco-Manitobaine, France Allain. (à droite) La Reine France Allain, la première princesse Rachelle Théberge, la deuxième princesse Dianne Kirouac. Photos ci-dessous : (à gauche) La Fête Franco-Manitobaine, ça intéresse les vieux aussi bien que les jeunes, mais surtout ceux de La Broquerie et (à droite) l'équipe locale "tenait son bout" au tir au câble...







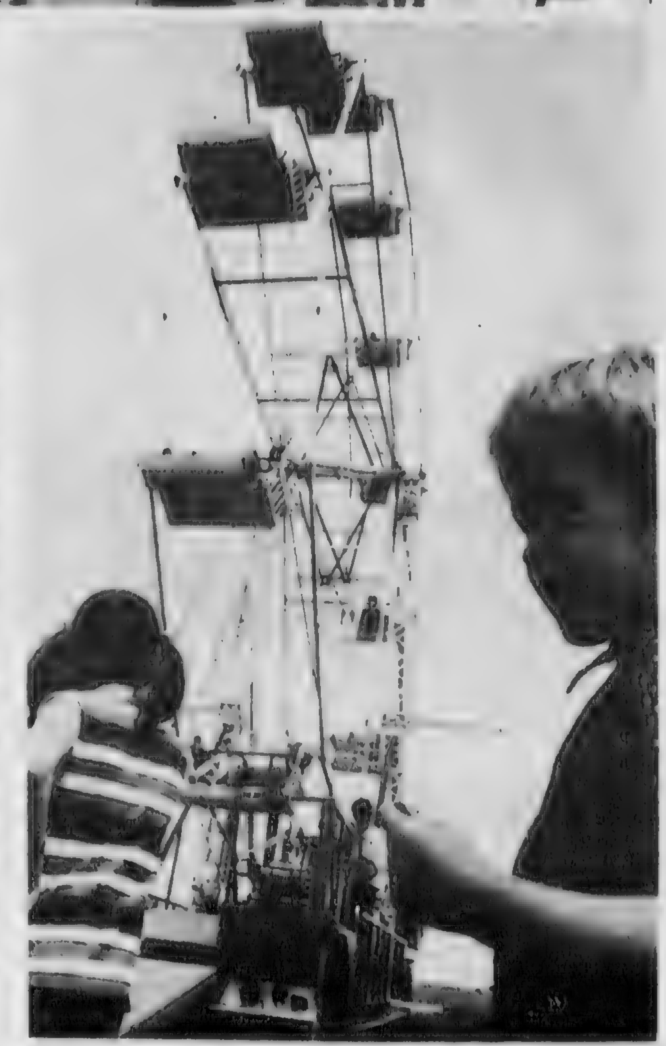




La Fête à La Broquerie

Du soleil et de la joie, voilà ce que l'on trouvait à La Broquerie en fin de semaine. Quoi de plus amusant que de regarder une partie de baseball sur âne (si ce n'est d'y participer), de plus joyeux qu'un feu de joie? Le défilé de la St-Jean était moins spectaculaire que celui de l'année dernière, la foule était peut-être un peu moins nombreuse, mais règle générale le tout était beaucoup mieux organisé. Notons entre autres le fait que les activités étaient centrées sur le terrain. Le soleil s'étant fait complice de la réussite, il y avait de tout pour tous, dimanche: la compétition des tournois de balle, du tir au câble, fer à cheval, de la musique et chansons continues avec des artistes manitobains, de la danse et des violoneux, jeux pour enfants, le tout étant couronné par... le couronnement de la Reine du Manitoba français. France Allain de St-Laurent fut le choix unanime des juges qui ont sans doute apprécié la qualité de son français, son sourire sincère, sa facilité dans l'improvisation. Rachelle Théberge de Ste-Anne fut choisie la première princesse et Dianne Kirouac de La Broquerie la deuxième.

Un autre événement de la soirée fut le tirage au sort d'un billet pour $1,000 dans les cadres de la campagne de vente de sièges du Centre Culturel franco-manitobain, et le $1,000 fut gagné par M. et Mme Clarence Bernier du 915, avenue Lemay à St-Norbert.



ENTRE NOUS

Le problème des garderies

"Ah, si seulement il y avait une garderie française où l'on pourrait laisser notre petit pendant que l'on travaille!"

On entend souvent ce commentaire, mais on en reste à ce point là. Beaucoup de paroles, pas d'action!

Mais peut-être que les gens ne savent pas ce que c'est qu'une GARDERIE.

D'abord, une garderie ce n'est pas seulement un service de gardiennes d'enfants où vous laissez votre petit pour la journée!

Les services de garderies sont un complément aux soins et à l'éducation reçus au foyer; ils visent à l'épanouissement physique, affectif, intellectuel et social de l'enfant. En règle générale, les garderies de jour opèrent de 7h à 19h et comprennent un programme spécialement conçu pour le développement de l'enfant. De plus en plus, on reconnaît l'importance des premières années dans ce développement de l'enfant et c'est pourquoi il y a de plus en plus des programmes de prématernelles, Mini-Franco-Fun, Mini-Franglais, garderies.

Qui peut profiter de ces services de garde de jour?

1 - Les familles monoparentales dont le chef peut être le père ou la mère.

2 - Les mères qui travaillent à l'extérieur.

3 - Les mères qui sont encore aux études et qui désirent les terminer, ou les mères qui désirent poursuivre des études en vue d'un éventuel retour au travail.

4 - Les mères au foyer avec de jeunes enfants pour lesquels il est nécessaire ou désirable d'assurer des périodes régulières de garde chaque jour ou chaque semaine. Les raisons invoquées peuvent être la maladie, la fatigue, le besoin de loisirs ou de vaquer à des affaires personnelles.

On voit donc que la garderie, c'est important! Mais ce n'est pas quelque chose qui va tout à coup vous tomber du ciel. Vous entendez parler du nouveau programme du Ministère de la Santé et du Développement social qui sortira bientôt et qui débutera en septembre, pour aider aux garderies. Même si rien n'est encore défini, on sait qu'il y aura des octrois, des subventions pour aider aux parents à défrayer les frais, d'après une échelle de salaire établie.

Mais, encore une fois, c'est bien beau ce nouveau programme, mais les parents intéressés ont un grand rôle à jouer dans tout ceci. D'abord, s'ils veulent une garderie française, ils doivent s'organiser, préférablement sous forme de coopératives. Ensuite, leur participation aux services de garde de jour en tant que personnel salarié ou bénévole, ou encore comme membre du conseil de direction ou du comité consultatif ainsi que leurs rencontres avec le personnel sont essentielles parce qu'elles font le lien entre la vie familiale et le service de garde de jour.

Maintenant, si on veut une garderie, comment s'organiser?

1) D'abord, il faut avoir au moins dix enfants qui iraient à la garderie tous les jours, du matin au soir, pour assurer le fonctionnement de la garderie.

2) Ensuite, il y a certaines normes établies par la province régissant les services de garde de jour: compétence du personnel, proportion personnel/enfants, aménagement intérieur et extérieur, équipement et surveillance de la santé, règlements sanitaires...

3) Il ne faut pas attendre jusqu'au mois de septembre pour l'organiser cette garderie, car les octrois, subventions seront vite demandés une fois que le nouveau programme sera établi.

Si vous voulez une garderie française et êtes prêts à collaborer ensemble, signalez 233-4915, à la Société Franco-Manitobaine et on vous aidera à vous organiser.

LA GARDERIE, C'EST VOTRE AFFAIRE!

Camp Jeunesse: cycle-puces

Ayant reçu un octroi du gouvernement provincial, nous organisons un projet d'été que nous avons trouvé bon d'appeler "Cyclo-puces". Cyclo-puces comprendra deux catégories d'activités dont un camp pour enfants âgés de 5 à 12 ans, et un camp de cyclisme pour jeunes de 13, 14 et 15 ans.

Ce premier consistera d'un camp pour amuser les enfants de 5 à 12 ans. Les jeunes pourront participer à diverses activités telles que: peinture, danse, sports, bricolage, chants, excursions à pied, jeux à l'intérieur et à l'extérieur. Toutes les activités auront lieu au gymnase de l'école Provencher. Les dates tentatives sont du 2 au 12 juillet pour les jeunes de 5 à 8 ans, et du 29 juillet au 9 août pour les jeunes de 9 à 12 ans. Les heures seront probablement de 10h00 à 15h30.

Notre camp de cyclisme aura comme but d'inculquer à nos jeunes un certain sens de responsabilité, tout en les aidant à maintenir une bonne condition physique durant l'été '74. Le premier camp durera deux semaines, soit du 15 au 26 juillet pour les filles de 13, 14 et 15 ans. Le deuxième camp aura lieu du 12 au 23 août, pour les garçons de 13, 14 et 15 ans.

La première semaine de chaque camp consistera en activités physiques (sports, exercices, tournées en bicycle), un apprentissage dans l'action qui permettra aux jeunes de se mettre en forme pour la deuxième semaine, qui consistera en une tournée avec camping et activités appropriées.

Un maximum de 30 jeunes peuvent participer à chaque camp, sous la surveillance de 8 moniteurs. Pour plus de renseignements, contactez (après 5h00 p.m.) Diane Bruyère (233-3009), Marc Collette (247-4117) ou Raymond Gagné (233-1780).

INVITATION

Les enfants de M. et Mme Donat Leclair invitent tous les membre de leur famille et leurs amis à venir fêter avec eux le 50e anniversaire de mariage de leurs parents le samedi 6 juillet 1974. La messe sera célébrée à St-Norbert, à une heure de l'après-midi, suivi d'un thé, de 2 heures à 6 heures, dans la salle Ritchot à St-Norbert.

DU NOUVEAU À ST-MALO

Ce n'est pas tous les jours fête à Saint-Malo, mais quand on décide d'y mettre la main, on n'y va pas de main morte. Qui ne se souvient pas des fêtes du centenaire de la province en 1970?

Depuis 10 ans, les Chevaliers de Colomb du Manitoba tiennent un tournoi de balle dans un coin ou l'autre de la province et pourquoi pas à St-Malo? C'est la question que se posa notre Grand Chevalier Raynald Bertrand et qu'il posa à la Convention annuelle des Chevaliers à Dauphin cette année. Il poussa si bien son idée que l'invitation du Conseil Iberville fut choisie parmi les quatre invitations. Il fut convenu que la rencontre du tournoi aurait lieu le dimanche 30 juin à Saint-Malo.

Une pointe de fierté anima les organisateurs et pourquoi ne pas tendre la main à toutes les organisations paroissiales afin de montrer aux visiteurs que nous sommes encore sur la carte routière et bien vivants? Ce qui s'y construit, pour ne mentionner que la dernière année vaut la peine d'être souligné.

1) La Salle Iberville : Aménagement de la vieille salle au sous-sol de l'église et surtout la construction d'une magnifique entrée l'an dernier, entièrement payée par les Chevaliers de Colomb.



2) Le Club Noret : Autre projet des Chevaliers. Il s'agit d'une salle de réunion du Conseil qui servira également à plusieurs besoins locaux. Il n'est pas tout à fait fini, mais on avait trop hâte de jouer à la balle pour attendre!

3) L'Aréna : C'est un réel projet d'envergure construit l'automne dernier, dû à l'initiative et à l'inlassable courage et ténacité d'un groupe de pères de famille.

4) L'Atelier A.C.D.M. : C'est le seul atelier de ce genre pour déficients mentaux d'expression française au Manitoba et servira pour toute la région de la Rivière Rouge. Il vient à peine de naître.

5) Le Chalet Malouin : Il s'agit de la construction d'un foyer pour nos personnes âgées. Il vient à peine d'ouvrir ses portes. Ce fut le projet de la Chambre de Commerce l'été dernier.

Malgré le dépeuplement des villages de campagne, nos maisons du village sont toutes occupées et il se construit actuellement sept maisons de jeunes foyers. Arrêtons-nous ici, on nous accusera de "faire du vent"!

Nous vous attendons nombreux et à tout prix et par tous les moyens de transports, les 28, 29 et 30 juin.

Le club "Noret": à la mémoire d'un curé/pionnier

Si l'on remonte à 15 ans passés, les Chevaliers du Conseil Iberville avaient exprimé le désir de construire un local. Mais cela en était resté là.



OUVERTURE OFFICIELLE DE
"LE CLUB NORET"
LE SAMEDI 29 JUIN, À 3h P.M.

Avec l'existence du "Club de la Berceuse" en 1973 (club qui réunit les personnes de l'âge d'or) est né le besoin d'un endroit de rencontre. Les Chevaliers décidèrent donc de bâtir, et par la suite, de louer à ces derniers.

Un comité de construction fut formé. Lors d'une perception, on recueillit en dons la somme de $5,000, et le même montant est prêté sans intérêt pour trois ans par les paroissiens.

Les travaux ont débuté l'automne dernier. La fondation est commencée afin que l'on soit prêt pour la construction proprement dite au printemps.

C'est avec l'aide de notre habile ouvrier en chef, Robert Hamonic, que l'on reprend au mois de mars. Le travail est bénévole. Il n'y a pas de limite d'âge; Chevaliers et non Chevaliers, tous prêtent main-forte. Les plombiers, les électriciens, ainsi que le plâtrier font le don d'une partie de leur temps. Tout le sable est transporté par les propriétaires de camion de Saint-Malo. Le tout est terminé en juin 1974.

On lui donne le nom de "Club Noret" en mémoire du 2e curé, pionnier de la paroisse. L'abbé Abel Noret fut curé de 1895 à 1912. Grand constructeur, il fut responsable de la construction de la deuxième église, du couvent ainsi que de la grotte et de la chapelle.

Les Chevaliers du Conseil Iberville profitent de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette entreprise.

Fiacre

Ouverture officielle de l'Aréna St-Malo

OUVERTURE OFFICIELLE DE
L'ARÉNA ST-MALO LE SAMEDI 29 JUIN, À MIDI



L'Aréna de St-Malo est l'initiative du Club Sportif Iberville.

C'est le 22 mars 1972, qu'avait lieu une réunion spéciale en vue d'étudier le projet Aréna. Au cours de cette assemblée, où une vingtaine de personnes étaient présentes, était formé un comité de construction de cinq membres. Ces cinq intrépides étudièrent toutes les possibilités, travaillant avec acharnement et sans relâche devant la nécessité urgente d'un tel projet dans notre communauté.

Avec l'assistance du gouvernement fédéral et provincial, de la municipalité de Salaberry et de tous les citoyens généreux de Saint-Malo, le projet devenait réalité dès le début de 1973. La construction débutait le 26 février. L'aréna était prête pour la saison des sports d'hiver 1973-74.

La participation à cette première saison d'activités a été formidable. Jeunes et moins jeunes se rencontrent dans une ambiance de gaieté et de fraternité. C'est un centre éducatif où les jeunes apprennent à devenir de vrais sportifs. Le côté financier a aussi dépassé de beaucoup ce qui était prévu. La prochaine promet d'être des plus intéressantes, car elle offrira plusieurs autres services.

Pour les personnes âgées: le Chalet Malouin



INVITATION À TOUS DE VISITER LE CHALET MALOUIN À ST-MALO DURANT NOS FÊTES

Depuis plusieurs années, la Chambre de Commerce de St-Malo rêvait de faire quelque chose pour les personnes âgées de la paroisse qui, jusqu'à date, devaient s'éloigner de leur famille pour aller trouver ailleurs le repos et la tranquillité.

C'est en 1971, que la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Edouard Hamonic, vit que le projet d'avoir un manoir à St-Malo pouvait se réaliser. Mme Arthémise St-Hilaire offrit gratuitement le terrain nécessaire pour cette construction.

Après plusieurs vocables énoncés quant au nom à donner à notre manoir, la majorité de l'assemblée opta pour celui de "Chalet Malouin". C'est donc au Chalet Malouin que nos vieillards pourraient se retirer et bénéficier "chez eux" d'un repos bien mérité.

L'idée d'un manoir était émise, mais que de démarches et de pourparlers avant de voir se réaliser ce projet!

Le 5 novembre 1971, fut désigné par "lettre patente" un comité de sept membres qui verrait à la poursuite des démarches à faire. Ce comité fut élu par nominations.

En janvier 1972, le "Bureau des Impôts" nous permettait de donner des reçus officiels pour dons reçus.

Voici un résumé des renseignements qui furent demandés par différents bureaux administratifs, avant d'avoir l'octroi de $29,000 promis par le "Manitoba Housing Corporation".

a) un aperçu géographique de St-Malo.

b) population de 1966-1971 par groupes d'âges, soit de 1 à 25; 26 à 45; 46 à 65; 66 et plus.

c) les ressources de St-Malo.

d) signatures de ceux ou celles qui aimeraient entrer au foyer.

e) approbation de la municipalité.

Le 20 décembre notre demande d'un octroi de $15,000 de "Pep Program" fut approuvée.

Le 27 décembre 1972, "Manitoba Housing Corporation" et "CHMC" approuvaient les loyers de $65. et $85.

Ce fut en février 1973, que les soumissions furent publiées dans les journaux. Ce même mois, nous recevions les spécifications et un mois plus tard, l'architecte Joe Venables de "l'Architects Consortium", ouvrit lui-même les offres de soumissions et nous fûmes obligés par la "Manitoba Housing Corporation" et par C.M.H.C. de prendre celui qui offrait le plus bas prix. En même temps nous devions faire connaître le nom des sous-contracteurs... des fournisseurs... de trois différentes compagnies qui devraient assurer des garanties financières.

Enfin le 26 mars 1973, commencèrent les travaux de construction du Chalet Malouin.

Le 3 avril tous les règlements administratifs furent signés et datés. Le 6 juin 1973, l'hypothèque sur la propriété fut signée avec la C.M.H.C.

M. Noyes vint visiter la construction plusieurs fois. C.M.H.C. vint sept fois et les architectes vinrent trois fois. Tous parurent satisfaits du travail fait, car "Chalet Malouin" Inc. agissait comme son propre contracteur général. Ce qui fut beaucoup plus économique.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les donateurs, les directeurs du "Chalet Malouin" et spécialement les ouvriers qui ont contribué un montant de $2,516.76 de leurs salaires en dons.

Merci à Monsieur l'abbé Nadeau qui, chaque semaine, dit la messe au Chalet.

Il y a plusieurs appartements de libres et on invite qui veut de venir s'y installer.

L'ouverture officielle a dû être remise à l'automne.





PROG

VENDREDI, 28 juin

— Ouverture officielle de
le par une soirée dansa
re du ruban.

SAMEDI, 29 juin

— Défilé (parade) dans l
avec l'aréna comme po
l'ouverture officielle, a
à midi.
— Ouverture officielle du
— Visite du nouveau Foy
"Chalet Malouin".
— Soirée de variétés à l'A
— Barbecue "de midi à m
suite.

DIMANCHE, 30 juin

— Messe à la Grotte N.-D
— Déjeuner aux crêpes à
— Grand tournoi de balle
— Ouverture officielle de
thé à 2h p.m.
— Programme de chant e
— Programme de jeux p
dans l'après-midi.

LUNDI, 1er juillet

— Fin du tournoi de b.
— Continuation du Beer

Conseil
No



AMME

trée de la Salle Ibervil-
à 8h30 p.m. et coupu-

ges du village à 10h00
l'arrivée, dont on fera
que du "Beer Garden"

b Noret à 3h00 p.m.
es personnes âgées, le

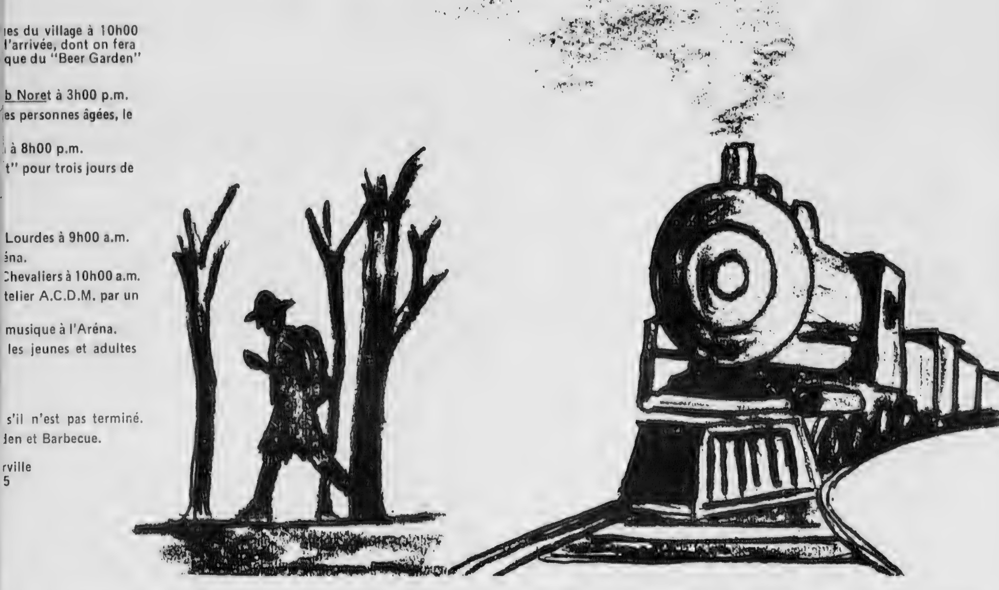
à 8h00 p.m.
t" pour trois jours de

Lourdes à 9h00 a.m.
éna.
Chevaliers à 10h00 a.m.
telier A.C.D.M. par un

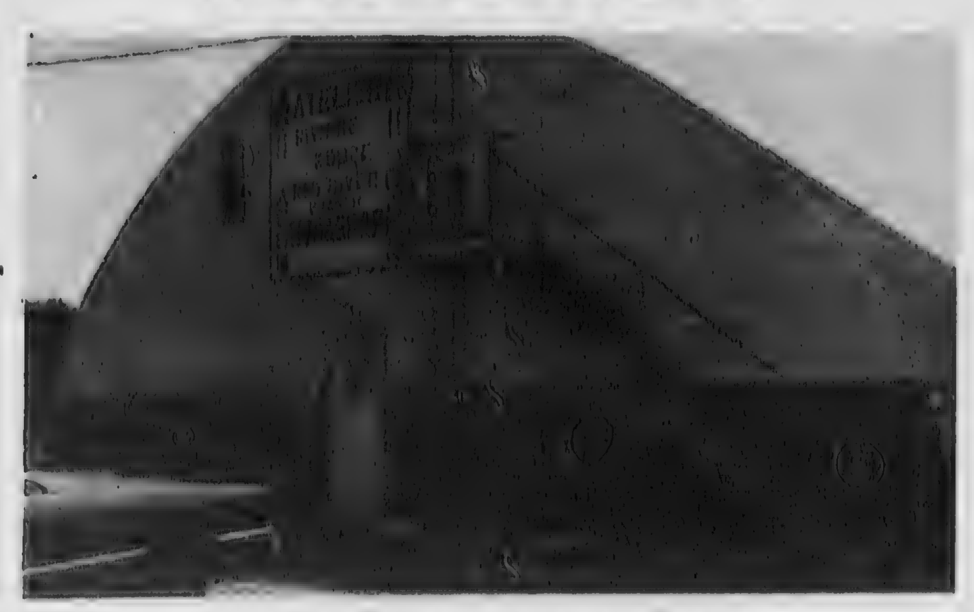
musique à l'Aréna.
les jeunes et adultes

s'il n'est pas terminé.
den et Barbecue.

rville
5



Atelier de l'ACDM



OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ATELIER
ACDM
(Association Canadienne pour déficience mentale)
le dimanche 30 juin, à 2h p.m.

Cet atelier de travail pour déficients mentaux sert déjà à 12 personnes venant de divers endroits de la Division Rivière Rouge.

A l'occasion de l'ouverture officielle, en plus de la bénédiction, un thé sera servi et plusieurs représentants de l'ACDM seront présents... Bienvenue à tous.

Club "La Berceuse"

Ce fut en janvier 1973, que se tenait la première réunion des gens à la retraite pour considérer la possibilité de former une association qui pourrait leur apporter un centre de loisirs et récréatif.

Sachant que le Ministère Fédéral de la Santé et du Bien-être Social de par le programme "Nouveaux Horizons" donnait des subventions pour des projets tels que nous rêvions, il fut décidé qu'une demande soit faite au Ministère.

Un exécutif fut élu et décida que le nom de "Club La Berceuse de St-Malo" serait approprié.

C'est en juillet 1973 que $5,700 nous furent accordés et reçus avec grand plaisir. Ce qui nous permit d'établir un programme de 18 mois.

Ayant un local dans la salle de l'ACDM pour quelques mois, et ensuite au Chalet Malouin où l'espace n'était pas suffisant pour les besoins de "La Berceuse", on décida de s'affilier aux Chevaliers de Colomb, qui eux, construiraient une salle assez grande pour suffire aux besoins des deux associations, et qu'un plus grand nombre pourrait bénéficier du projet "Nouveaux Horizons.."

Ceci fait qu'aujourd'hui nous avons à notre disposition une belle et grande salle dans laquelle nous avons une "Shuffleboard", une table de billard, des tables de cartes, un piano, etc., où les gens pourront se délasser et oublier les malaises que l'âge avancé peut apporter.

Grâce au "Club Noret" des Chevaliers de Colomb, nous aurons un endroit de rencontre bien central dans le village, et nous nous sentirons encore plus chez-nous.



La Grotte de Saint-Malo

COLLEGE... suite de la page 1

Le Conseil d'administration du Collège se voit dans l'obligation de préparer une grande campagne visant à faire comprendre aux gens en général que l'éducation supérieure et l'éducation en français sont choses souhaitables... Les résultats des travaux en ce sens se feront sans doute au début de la prochaine année scolaire.

L'accord du Collège avec la Division Scolaire de St-Boniface est d'un apport précieux. Locataire, mais aussi agent néciateur, la division scolaire est au Collège ce que le Comité de Financement du Ministère de l'Education est à la Commission des Octrois aux Universités. L'union fait la force, et il devient moins difficile de 'vendre' le besoin de subventions supplémentaires aux petites institutions universitaires (un montant au dessus du $1191 par unité accordé à toutes les universités, selon la formule) – qui se chiffre cette année à $45,000.00 – la francophobie n'étant plus non plus, ce qu'elle était. Et l'Institut Pédagogique a évidemment, vu la loi 113, une raison d'être indéniable.

Le Collège demeure toujours un endroit de contrastes violents et de contradictions inouïes. D'un côté, les concessions au modernisme, de l'autre, la tendance vers les traditions. Ainsi, cette année, la chapelle (qui était devenue bibliothèque) redeviendra chapelle, mais l'escalier principal fera place à une structure plus stylisée.

Et les immenses ormes devant l'édifice, qui avaient presque succombé à la reconstruction de l'avenue Cathédrale, disparaîtront probablement cette saison avec le passage des vers. Les choses passent et s'en vont; la roue tourne, toujours, inexorablement.

P.J.

LE SAVIEZ-VOUS?

Sauf à l'époque classique, où ce mot est souvent masculin, foudre est du féminin et s'emploie au pluriel, au sens de "feu du ciel" : Menacer quelqu'un des foudres du pouvoir. Il est du masculin dans les expressions figurées : foudre d'éloquence, foudre de guerre.

SFM La vous informe

LOISIRS CHEZ-NOUS
SENIOR CITIZENS' CENTRE

Etes-vous du bel âge de 60 ans et plus? Avez-vous du temps de libre et aimez-vous rencontrer les gens? Si oui, venez vous joindre au groupe chaleureux et accueillant du centre de loisirs "CHEZ-NOUS".

Venez :
- chanter
- danser
- travailler le bois
- faire de la culture physique
- faire de l'artisanat
- voir des films
- faire du "carpet bowling"
- faire de l'art dramatique

avez nous, les gens de LOISIRS CHEZ-NOUS

Les excursions et sorties sont nombreuses, les activités stimulantes, les gens accueillants et le café bon et chaud.

Donc, ramassez-vous, vos misères et vos joies, et venez faire un tour nous voir.

On vous attend de 9h00 à 5h00, du lundi au vendredi à

LOISIRS CHEZ-NOUS
186, av. CATHÉDRALE

233-7973 — 233-4594

Le personnel et les membres vous prient de vous joindre à eux, pour passer des heures amicales et nombreuses ensemble.

BIENVENUE À TOUS

Oyé! Oyé! L'appel est lancé. Quels sont les pré-requis? Un beau sourire, une joie de vivre, et un coeur chaleureux. Vous voyez que nos demandes ne sont pas exigeantes, car nous savons que vous possédez toutes ces qualités de base.

Que vous soyez intéressés au chant, à la danse, à l'artisanat, au travail de bureau, aux films, ou aux sorties organisées, les membres et le personnel de Loisirs Chez-Nous ont besoin de vous!

Un bon coup de main serait bien apprécié, et le travail de bénévolat peut vous présenter un défi qui ne vous privera aucunement de satisfaction ni de plaisir.

Vous êtes intéressés? Vous êtes prêts à nous donner un coup de main? Très bien! Contactez-nous, Madeleine ou Louise à

Benne-Fonne '74
Loisirs Chez-Nous
Senior Citizens Centre
187, av. de la Cathédrale
233-7973 — 233-4594

Le BENNEvolat c'est bien du FONNE! ! !

ANNIVERSAIRES
des membres du Régime de Sécurité familiale

M. Gérard Carrière, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface	du 20 juin
M. Antoine Bourrier, La Broquerie	du 22 juin
M. Antoine R. Gagné, Dakar (Sénégal)	du 22 juin
M. Emile Pelletier, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface	du 22 juin
M. Elie Picton, avenue Braémar, St-Boniface	du 23 juin
M. Laurent Marcoux, rue Louis Riel, St-Boniface	du 25 juin
M. Léon Précourt, Headingley	du 25 juin
M. Lucien Fiola, rue Eugénie, St-Boniface	du 27 juin
M. René Garand, chemin Elisabeth, St-Boniface	du 30 juin
M. l'abbé Philippe Perron, rue Leola, Transcona	du 30 juin
M. Roger Collet, rue Carrière, St-Vital	du 1er juillet
M. Réginald Lacroix, St-Pierre	du 1er juillet
M. Claude Lafond, La Salle	du 2 juillet
M. Bernard Bohémier, baie Peterboro, St-Boniface	du 3 juillet

UNE GARDERIE FRANÇAISE – C'est votre affaire!

Plusieurs personnes se plaignent d'un manque de garderie française pour leurs enfants d'âge pré-scolaire. Cependant, pour qu'un projet se réalise, les parents doivent se regrouper, faire connaître leur intérêt. En septembre, le Ministère de la Santé et du Développement social lancera un programme pour les garderies qui comprendra probablement des octrois.

Donc, si vous voulez que votre enfant s'inscrive à une garderie française, il faudrait s'organiser dès maintenant et profiter de ce nouveau programme qui sortira.

Si cela vous intéresse, signalez 233-4915 à la S.F.M. le plus tôt possible.

PRÉMATERNELLE! PRÉMATERNELLE!
AVIS AUX PARENTS

1) Une prématernelle française pour enfants de 3 et 4 ans sera organisée à St-Boniface pour septembre prochain. La cotisation par enfant et par demi-journée sera de $1.00

Si cela vous intéresse, veuillez faire parvenir l'information suivante au

Comité de Parents
431, rue Langevin
St-Boniface, Man.
R2H 2V7 Tél.: 233-7496

Nom ....

Adresse ....

Téléphone .... Age de l'enfant ....

2) On demande aussi une institutrice qualifiée pour travailler à mi-temps dans cette prématernelle française, commençant en septembre 1974.

Si vous êtes intéressée, écrivez immédiatement au

Comité des Parents
550, rue Bourgeault
St-Boniface, Man.
R2H 2Z8

Ne manquez pas...





FILMS à la TELE

SAMEDI 29 JUIN
23h00 – CINEMA. "De sang froid". Drame policier écrit et réalisé par Richard Brooks, avec Robert Blake, Scott Wilson, John Forsythe, d'après Turman Capote. Deux inadaptés qui se sont connus en prison s'entendent pour commettre un vol dans une ferme de Kansas et décident froidement à l'avance d'éliminer tous les témoins. Ce vol ne leur rapporte qu'une quarantaine de dollars, mais entraîne quatre meurtres. Les deux assassins s'enfuient au Mexique. (USA '67)

DIMANCHE 30 JUIN
23h00 – CINE-CLUB. "La Cérémonie". Drame social réalisé par Nagisa Oshina, avec Kenzo Kawarazaki, Atsuo Nakamura et Akiko Koyama. Un jeune homme apprend la mort de son ami d'enfance, exilé depuis longtemps dans une île. Il décide de s'y rendre. Il emmène avec lui sa fiancée. (Japonais 71 – sous titrés)

LUNDI 1er JUILLET
00h30 – CINEMA. "A cause, à cause d'une femme". Comédie policière réalisée par Michel Delville, avec Jacques Charrier, Mylène Demongeot, Marie Laforêt et Jill Hayworth. Un garçon léger et inconstant est la coqueluche des jeunes filles de son entourage. Toutes l'aiment, mais lui n'en aime aucune. Pour se venger de l'indifférence qu'il lui manifeste, l'une de ses admiratrices l'accuse faussement d'un meurtre. Arrêté, il échappe à ses gardiens et s'enfuit. Ses amies à tour de rôle l'hébergent et le cachent. (Fr. '62)

MARDI 2 JUILLET
23h30 – FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN. "Isabel". Drame psychologique réalisé par Paul Almond, avec Geneviève Bujold, Marc Strange et Gérard Parkes. A la mort de sa mère, Isabel revient à la maison familiale, en Gaspésie. Son vieil oncle compte sur elle pour tenir maison, mais Isabel ne tient pas à rester là. Déjà, les souvenirs de famille prennent emprise sur elle lorsqu'elle fait la connaissance d'un étrange garçon qui ressemble à son frère mort en mer. Elle croit pouvoir se libérer de l'angoisse qui pèse sur elle en répondant à son amour. (Can. '68)

MERCREDI 3 JUILLET
24h00 – "Aux Frontières du Possible". Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. "Menace sur le sixième continent". Les agents du BIPS enquêtent sur des naufrages survenus en série. Les grandes compagnies maritimes ne peuvent plus assurer un service régulier. Impossible de croiser en haute mer sans risque de couler. Les dernières paroles d'un homme-grenouille trouvé sur une plage méditerranéenne conduiront Yan et Barbara sur la piste de l'auteur de ces catastrophes à la chaîne.

JEUDI 4 JUILLET
19h30 – LES GRANDS FILMS "Colombo: le Grain de sable". Film policier réalisé par Jeremy Kagan, avec Peter Falk. Le gérant d'un club de football se débarrasse du propriétaire du club, jeune playboy devenu encombrant. Le lieutenant Colombo pressent une louche affaire. (USA)

00h30 – CINEMA. "L'Eté". Film réalisé par Marcel Hanoun. Une jeune Allemande et une jeune Française monologuent: ce qu'elles pensent, ce qu'elles disent, ce qu'elles écrivent. (Fr. '68)

VENDREDI 5 JUILLET
00h30 – CINEMA. "Le Procès de Julie Richards". Drame réalisé par Larry Peerce, avec Barbara Barrie, Bernie Hamilton, Richard Mulligan et Harry Bellaver. Abandonnée par son mari, une femme a obtenu le divorce. Elle vit paisiblement dans une petite ville avec sa fillette lorsqu'elle fait la connaissance d'un noir et en devient amoureuse. (USA '64)

CBWFT 3
HORAIRE DE BASE

SAMEDI 29 JUIN

9:25 Ouverture et horaire
9:30 Yogi et Popotamo
10:00 Pépé le cowboy
10:30 Picolo
11:00 Pour passer le temps
11:30 Prélude
12:00 Les héros du samedi
13:00 Bagatelle
14:00 L'heure des quilles
15:00 L'univers des sports
17:00 La pince à linge
18:00 Sporthèque
18:30 Téléjournal
18:35 Le fils du ciel
19:00 Le monde merveilleux de Disney
20:00 Nous, les comiques
22:00 Période électorale
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport
23:00 Cinéma

DIMANCHE 30 JUIN

9:25 Ouverture et horaire
9:30 Grangallo et Petitro
10:00 Le Jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 L'agriculteur de demain
12:00 Qui-Vive
12:30 La flèche du temps
13:00 Propos et confidences
13:30 L'univers des sports
15:00 L'univers des sports
17:00 Concert intime
18:00 La semaine verte
18:30 Téléjournal
18:35 Atome et galaxies
19:00 Quelle famille!
19:30 Les beaux dimanche
21:30 Les beaux dimanches
22:30 Téléjournal
22:45 Sports-Dimanche
23:00 Ciné-Club

LUNDI 1er JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Les aventures de l'ours Colargol
11:00 Initiation à la décoration intérieure
11:30 Sébastien et la "Mary Morgane"
12:00 Pépinot
12:30 Croquons le verbe
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Enigmes
17:00 Daktari
18:00 L'homme qui revient de loin
18:30 Les Pierrafeu
19:00 Actualités 24
20:00 Au clair de la lune, mon ami Pierrot
20:30 Période électorale
21:00 Les faucheurs de marguerites
21:30 Emission spéciale
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Politique atout
00:00 Georges Simenon reçoit
00:30 Cinéma

MARDI 2 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Poly et le diamant noir
11:00 Initiation à la décoration intérieure
11:30 L'agence Intérim
12:00 Le Prince Saphir
12:30 L'éventail de Séville
13:00 Du bout des doigts
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Marie Quat'Poches
17:00 Daniel Boone
18:00 Génies en herbe
18:30 Chez Pauline
19:00 Actualités 24
19:30 La P'tite semaine
20:00 En rappel
21:00 Orson Welles présente
21:30 Tout le monde...
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Politique atout
23:30 Festival du cinéma canadien

MERCREDI 3 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 L'univers de Sylvie
11:00 Initiation à la décoration intérieure
11:30 Les grand-mères
12:00 Woobinda
12:30 Un enfant parmi tant d'autres
13:00 Oh! Lala!
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:00 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Les aventures célèbres de M. Magoo
17:00 Jean-Roch Coignet
18:00 Les animaux chez eux
18:30 Le francophonissime
19:00 Actualités 24
19:30 Le jeune Fabre
20:00 Boubou
21:00 Présence des extra-terrestres
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Politique atout
23:30 Festival international de jazz de Montreux
24:00 Aux frontières du possible

JEUDI 4 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 L'univers de Sylvie
11:00 Initiation à la décoration intérieure
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Mon ami Ben
12:30 La maison des bois
13:00 Du bout des doigts
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:00 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 La Ribouldingue
17:00 Tarzan
18:00 Nanny
18:30 La porteuse de pain
19:00 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Les joueurs
22:00 Citoyens avertis
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Politique atout
23:30 Réseau-soleil
00:30 Cinéma

VENDREDI 5 JUILLET

10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Topino
11:00 Initiation à la décoration intérieure
11:30 Les saintes chéries
12:00 Mini-fée
12:30 Les aventures de Tom Sawyer
13:00 Oh! Lala!
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Le Major Plum-Pouding
17:00 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18:00 Le monde en liberté
18:30 Le club des rescapés
19:00 Actualités 24
19:30 Marcul Welby, M.D.
20:30 Hors série
21:30 Les mers du sud
22:00 Période électorale
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Politique atout
23:30 Appelez-moi Lise
00:30 Cinéma

HORAIRE CKSB RADIO-CANADA
CKSB 1050

JEUDI 27 JUIN

5:55 HELLO BONJOUR – Au sommaire de l'émission: les informations, les sports, la température, l'aperçu des activités, musique et chansons; à l'animation, Germain Massicotte.

9:00 MARCHE AUX PUCES – Avec Germain Massicotte.

13:15 INFORMATION AGRICOLE – Avec Louis Molin.

16:30 ACTUEL MANITOBA – C'est l'émission qui vous renseigne et vous distrait pendant le retour du travail. L'actualité y est développée, expliquée. Chaque jour, nous vous proposons les offres d'emploi du bureau de la main-d'oeuvre et le jeudi, la graphoanalyse d'une personnalité. A l'animation, il y a Louise Delisle et Daniel Poulin, à la réalisation, Simon Boivin.

19:30 ORCHESTRE SYMPHONIQUE – Orchestre symphonique de Cleveland, sous la direction de Szell; soliste: David Oïstrak, violon; au programme des oeuvres de Mozart, Brahms et Dvorak.

21:30 JAZZ ET BLUES – Au programme des compositions et interprétations de Paul Desmond, John Coltrane, Williams et Miles Davis.

23:03 PENSEE DE LA NUIT "Cet arbre dont Dieu a mis la graine en nous" Simone Weil.

VENDREDI 28 JUIN

19:03 ENTRETIENS – "Le libertinage vu à travers la psychanalyse", avec l'invité Jean Recanati.

19:30 BANC D'ESSAI – Au programme deux jeunes artistes de 12 et 13 ans, Chantal Juillet et Louis Lortie, dans des sonates de Leclair et Beethoven.

21:30 JAZZ ET BLUES – Au programme des compositions et interprétations de Jay McShann, Gatemouth Brown, Muddy Waters et des interprétations de Eddie Cleanhead Vinson et Lloyd Glen.

23:03 PENSEE DE LA NUIT – "Le malheur est une merveille de la technique de Dieu" Simone Weil.

SAMEDI 29 JUIN

10:03 RADIO D'HIER, RADIO D'AUJOURD'HUI – "La petite histoire de la radio au Canada français". Les témoignages de François Bertrand, Raymond Laplante, René Lecavalier, Roger Baulu et Jovette Bernier prendront place dans cette rétrospective.

11:05 CHANSONNIERS ET CHANSONS Jean-Paul Nolet s'entretient avec Claude Léveillé.

23:08 LES NOCTAMBULES De Winnipeg, avec Daniel Poulin, musique et chansons.

DIMANCHE 30 JUIN

11:05 CE N'ETAIT QU'UN DEBUT – "La guerre et le mouvement ouvrier" avec Pierre Olivier et ses invités, des syndicalistes qui se sont occupés activement de mouvements ouvriers.

14:05 GENS DE MON PAYS – De Moncton, avec Calixte Duguay, chansonnier, poète et professeur de littérature. M. Duguay nous parlera du nouvel acadien: ses contestations, ses besoins.

LUNDI 1er JUILLET

8:30 LA CAMPAGNE ELECTORALE – Le point sur la campagne, avec Jean-Marc Poliquin; il tentera de prévoir les luttes les plus serrées et de déceler les tendances de vote qui peuvent se dégager à travers le Canada.

14:05 TOURNESOL – Emile Gardaz, de la Radio Télévision Suisse romande, anime l'émission et présente les disques de son choix

19:03 SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE – A l'affiche "Lendemain de fête" de Thomas Murphy; adaptation française: Adelaïde Basquez et Gillian Nizard; production: ORTF.

21:30 JAZZ ET BLUES – Au programme, des interprétations d'Eddie South, Sonny Rollins, Cleman Hawkins et Lee Morgan.

23:08 VIENNE LA NUIT Au programme "La vie et l'oeuvre de Haydn".

MARDI 2 JUILLET

8:30 LA CAMPAGNE ELECTORALE – Le point sur la campagne électorale avec Benoît Duguay.

21:30 JAZZ ET BLUES – Place à la musique de Page, Gruntz et Charlie Mingus.

MERCREDI 3 JUILLET

8:30 LA CAMPAGNE ELECTORALE – Le point sur la campagne électorale avec Guy Angers et Camil Chouinard.

21:30 JAZZ ET BLUES – Au programme, Jaki Byard, Charlie Mingus, Willie The lion Smith et Don Ewell, Ella Fitzgerald.

"La Coupe Stanley" devant une salle comble

C'est à guichet fermé que les étudiants du Séminaire de St-Boniface, les vendredi et dimanche, 14 et 16 juin derniers, ont présenté leur spectacle "La Coupe Stanley".

Plus de six cents personnes, de tout âge, de tous les "coins francophones" de la province, ont rempli la salle de théâtre du CCFM pour entendre et applaudir avec beaucoup de chaleur les onze jeunes interprètes de la chanson française et leurs cinq musiciens.

Le thème de ce spectacle "La Coupe Stanley" a été tiré, semble-t-il de la première chanson de Georges Langford interprétée par Marc Boucher.

Les "gars" du Séminaire, comme ils s'appellent eux-mêmes, ne sont pas à leur début dans le domaine du spectacle. C'est la quatrième fois qu'ils ouvrent les portes au grand public pour une représentation. L'an dernier, ils ont monté deux Boîtes à Chansons, une en mars et l'autre en juin. Les deux ont connu un franc succès. Le Cent Nons ne pouvait contenir tous ceux qui voulaient y assister. En décembre, ils ont présenté une soirée de Noël à la salle de théâtre du Cercle Molière. Cette soirée a été chaudement appréciée. Ils viennent de terminer un spectacle de chansons non moins de qualité, fort applaudi, dans la salle de théâtre du CCFM.

Le cachet particulier de ce dernier spectacle, La Coupe Stanley, comme des précédents, a été le souci du détail. Beaucoup se sont étonnés de la qualité de la présentation: "Comment faites-vous pour réussir, avec des jeunes, un spectacle aussi varié dans le choix des chansons, la présentation et avec autant de "coulant", ont demandé plusieurs adultes aux responsables. Les jeunes semblent si sûrs d'eux-mêmes!"

Au témoignage de Guy Lagacé, étudiant en 10e, coordonnateur de toute l'organisation du spectacle, et de Denis Remillard, modérateur, le succès d'une entreprise semblable est dû à une préparation soignée et méticuleuse.



"La Coupe Stanley", chanson de Georges Langford interprétée par Marc Boucher.

"Avec l'aide de Denis Remillard, qui me faisait penser à bien des choses, affirme Guy Lagacé, je coordonnais toutes les activités. Six comités se partageaient les responsabilités de la préparation. Il y avait un comité des interprètes et des musiciens ayant à sa tête Donald Courcelles, un comité de technique avec Alain Damphousse comme chef, un comité de décors ayant comme responsable Gilles Dorge, un comité de maquillage dont la responsabilité était également assurée par Gilles Dorge, un comité de publicité que menait Roger Lafrenière, un comité de réception que dirigeait Laurent Bohémier. Nous formions les chefs de ces comités, moi-même et le modérateur, le Comité de Coordination pour déterminer de façon précise le plan d'action de l'ensemble, les tâches de chacun des comités. C'est ainsi que dès le 30 avril dernier nous lancions les projets devant tous les étudiants du Séminaire. Nous avons aussi établi un calendrier détaillé des pratiques."

"De façon générale, ajoute Denis Remillard, les jeunes se prêtent assez facilement à toute cette discipline du "travail artistique" quant on les aide à comprendre que c'est là la clef du succès. Les musiciens et interprètes se sont astreints à de longues heures de pratiques tous les jours pendant presque un mois. Certains ont travaillé d'arrache-pied parfois pour trouver la note juste de leur musique ou pour donner plus d'expression à leur corps ou dans leur voix... Il y a dans une présentation comme celle-là une somme considérable de labeur et un peu de talent...

"Ce qui a fait la force de cette entreprise et qui va rester graver en chacun des participants, continue Denis Remillard, c'est l'expérience d'équipe de ce projet. Les jeunes sont forts quand ils travaillent ensemble, quand un esprit les anime. Il ne fut aucunement question de performance individuelle dans ce spectacle. Chacun avait son propre rôle à jouer pour la réussite de l'ensemble; tous l'on accepté pleinement. Le technicien, derrière ses machines, se sentait aussi heureux, aussi valorisé que le premier chanteur du spectacle. Il en était de même pour les maquilleurs ou les huissiers."

"Je dois dire, complète Guy Lagacé, que le succès de La Coupe Stanley", si j'ose se parler ainsi, est attribuable aux quarante gars qui ont travaillé dans l'un ou l'autre comité, aux précieux conseils de Denis Remillard, à l'étroite collaboration du CCFM et de son personnel disponible, au dévouement d'anciens du Séminaire... C'est formidable de pouvoir travailler avec autant de monde intéressé... J'en ai appris beaucoup, mes copains aussi!"

Il semble, aux yeux des étudiants du Séminaire, que LA COUPE STANLEY est une de leurs nombreuses entreprises qui contribue à leur formation.

FILMS À L'ÉCRAN

O.K. — LALIBERTE

Film canadien réalisé par Marcel Carrière.

Après avoir perdu à la fois son emploi et sa femme, Paul Laliberté — marié depuis vingt ans — se retrouve seul dans la vie — ceci à l'âge de quarante ans. Il est en pleine crise de réorientation. A la taverne où il se refugie, Léo rencontre un ami de jeunesse, Ti-Louis, qui lui offre une chambre dans une modeste maison de pension où il habite.

C'est ici que commence à se dérouler tout le drame de sa vie. Il est cerné par une voisine de chambre, Yvonne Cousineau, qui entreprend sa conquête. D'abord homme de principe, Léo soutiendra-t-il le coup? Refera-t-il sa vie avec cette autre femme qui sait habilement tirer toutes les cordes du coeur de l'autre sexe? Se rétrogradera-t-il?

Même si le traitement de "O.K. Laliberté" se veut humoristique et réussit à faire sourire — parfois d'un rire jaune —, il s'agit d'une comédie à la fois dramatique, tragique, satirique. Cette histoire peut-être susceptible à faire réfléchir le spectateur sur les faits et gestes des gens ordinaires. Elle est inspirée de l'observation du milieu populaire, s'attachant aux problèmes et aux déceptions de petites gens mal préparées à affronter les échecs de la vie.

Dans l'ensemble, "O.K. — Laliberté" est un film savoureux, très soigné dont l'interprétation est naturelle et convaincante. Tout en comportant une critique implicite de certains travers, l'intrigue repose sur une situation assez irrégulière. Pour ce, c'est un film classifié adulte, "mature".

Film à l'affiche au cinéma Jolys.

par
Maria Prenovault, s.n.j.m.

NECROLOGIE

TARIF DES NECROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

Mme Elisabeth DUVAL

Le 4 juin 1974 est décédée à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, Mme Elisabeth Duval, née Courcelles, âgée de 75 ans, épouse de feu Ludger Duval de St-Jean-Baptiste, Manitoba. Lui survivent deux fils, Paul et Marcien de St-Jean-Baptiste, deux filles, Juliette de Villa Youville et Mme René Trudeau (Germaine) de Ile-des-Chênes, Manitoba; seize petits-enfants et deux arrière-petits-enfants ainsi que trois frères: Pacifique, Télesphore et Raphaël, tous trois de Ste-Agathe, Man.

Les prières furent dirigées, jeudi soir, par l'abbé David Roy. Les funérailles eurent lieu vendredi 7 juin à 8h p.m. et l'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Jean-Baptiste. Les porteurs étaient: Camille Desautels, Gérard, Albert et Armand Duval, Camille et Armand Courcelles.

REMERCIEMENTS

Les familles Duval et Trudeau désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil. Remerciements spéciaux à l'abbé Roy, à la chorale et les dames de la Ligue qui ont préparé un goûter, ainsi qu'au Dr F.P. Doyle et au personnel de l'hôpital de Ste-Anne.

REMERCIEMENTS

Mme Jean-Pierre Bothorel, ses enfants et petits-enfants, ainsi que Mme Louise Alain remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de tout autre façon à l'occasion du décès de M. Jean-Pierre Bothorel.



LA VERITE

Car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter. (Première épître de Paul à Timothée, ch. 6, v. 7)

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 83

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

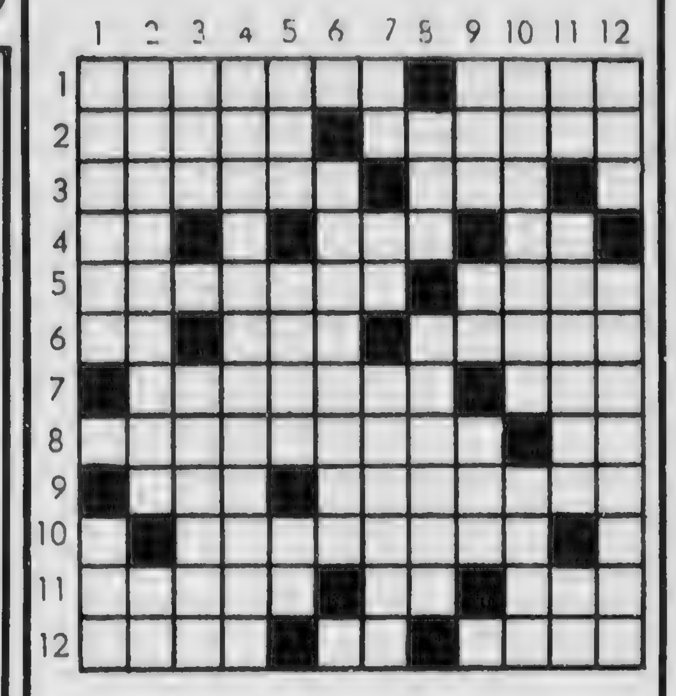
C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal ....



HORIZONTAL

1 – Plante vénéneuse. - Arme faite d'une longue lame d'acier.
2 – Poisson voisin de la sardine. - Qui servent à la navigation sur mer.
3 – Fatiguées, usées. - Unité monétaire bulgare.
4 – En les. - Du dialecte provençal.
5 – Née de la même mère mais non du même père. - Partie de l'extrémité de la jambe.
6 – D'un verbe gai. - Explosif très puissant. - Femme sotte.
7 – Nom des citoyens qui résidaient à Rome. - Légumineuses.
8 – Se dit de la partie la plus élevée d'une chose. - Symb. chimique.
9 – Du verbe être. Réduit en miettes.
10 – Inattendu.
11 – Fromage analogue au Gruyère. - Conj.- De bonne heure.
12 – Fais usage. - Pron. ind. - Fait tort, nuit.

VERTICAL

1 – Vertu guerrière. - Anc. bouclier.
2 – Qui a de l'élasticité. - Charpente du corps.
3 – Peigne du tisserand. - Dernier, final.
4 – Convenance de certaines choses entre elles, pl.
5 – Pièce du jeu de golf. - Inscription sur la croix de Jésus. - Voyelles jumelles.
6 – Partie de la cale d'un navire où s'amassent les eaux, pl.
7 – Eminence. - Equerre. - Bouchon destiné à obturer un trou.
8 – Bière anglaise. - Anc. monnaie romaine.
9 – Epoque. - Lettre grecque. - Trois fois.
10 – Plante bulbeuse. - Extrémité du corps.
11 – Dans. - Fruit du cédratier. - Charpente du corps.
12 – Point cardinal. - Chemin par lequel on descend.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

LES MARCHÉS À WINNIPEG

En résumé, le prix des animaux de boucherie a baissé de 2$ à 4$ et le prix des agneaux a subit des baisses de 5$ à 12$.

Le marché a été très actif au début de la semaine, et les prix étaient très fermes dans toutes les classes et catégories.

Vu les conflits ouvriers et les rumeurs persistantes des reprises des importations de boeuf américain, les prix ont décliné fortement.

Les boeufs de plus de 1,000 livres ont vu leur prix baisser de 2$ du 100 livres et ceux en dessous du poids désirable de plus de mille livres ont été dépréciés de plus de 4$ du cent livres. L'ensemble des taures s'est vendue jusqu'à 4$ à la baisse.

Le prix des vaches qui avait baissé de 4 à 5$ vers le milieu de la semaine, a remonté d'un dollar à la clôture. Les taureaux se sont vendus de 1 à 2$ moins cher du 100 livres. Le prix du porc a varié de 39$50 à 41$50, clôturant vendredi à 45$25.

REÇU CETTE SEMAINE

4,700 animaux de boucherie comparativement à 3,000 l'an passé. 350 veaux comparé à 300 l'année précédente. 12,600 porcs contre 18,550, ainsi que 300 agneaux et moutons contre 500 à cette date l'an dernier.

1,200 porcs, comprenant 650 porcs de boucherie ont été exportés, et les quelques animaux d'élevage vendus cette semaine ont été repartis comme suit: 585 au Manitoba et 380 en Ontario.

LES CONDITIONS AGRICOLES AU MANITOBA

En résumé, les conditions atmosphériques idéales des dernières semaines ont permis le rapide progrès des semailles.

95% des semailles sont maintenant terminées dans les régions sud-ouest et nord-est, 90% dans la région centrale et 75% dans le sud-est et la région d'entre les lacs.

Très peu de changements ont été apportés sur les ensemencements prévus dans les endroits où les semailles ont commencé assez tôt. Pour les autres endroits où le retard s'est prolongé, il y aura réduction des emblavements et diminution des ensemencements en blé pour être remplacés par du lin ou du colza.

Les mauvaises herbes se développent très rapidement et les pulvérisations ont commencé en bien des endroits. L'ennemi numéro un est toujours la folle avoine. Les pâturages et les foins s'annoncent bons, et le seigle d'automne commence à épier.

Les chenilles et la légionnaire Bertha (Army worm) causent bien des dégâts aux plantations d'arbres protégeant les fermes et aux endroits boisés dans la région d'entre les lacs.

Les altises (flee beetle) commencent à causer des dégâts sur le colza dans toutes les régions.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en août	32$47	plus	3$17
Ventres de porc en février 1975	39$80	plus	1$80
Porc sur pied en août	28$05	plus	3$90
Boeufs sur pied en août	37$45	plus	2$43

MEXIQUE-CANADA

Comme mesure supplémentaire pour améliorer le fonctionnement de la main-d'oeuvre agricole, le gouvernement du Canada a signé un protocole avec le Mexique autorisant l'entrée au Canada de travailleurs agricoles saisonniers mexicains.

Le protocole, qu'ont signé l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Rafael Urdaneta, et M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, fait suite aux discussions amorcées lors de la deuxième réunion qu'a tenue au mois de janvier dernier, à Mexico, le comité ministériel Canada-Mexique.

Lors de la cérémonie de signature, M. Andras a déclaré: "Même si depuis plusieurs années des saisonniers agricoles mexicains entraient au Canada à titre individuel, le besoin de régulariser un tel mouvement s'est imposé pour deux raisons. La première veut que ce mouvement s'inscrit dans la création récente des Services de main-d'oeuvre agricole du Canada qui voient à assurer, de concert avec les Centres de Main-d'oeuvre du Canada, que les cultivateurs aient la main-d'oeuvre requise à l'endroit et au moment appropriés.

"La deuxième raison vise à assurer que les travailleurs admis au Canada pour aider à la récolte reçoivent un salaire raisonnable et soient traités et logés convenablement."

Le mouvement des travailleurs mexicains sera du même ordre que celui qui existe déjà en vertu du Programme des travailleurs saisonniers des Antilles. L'un et l'autre de ces programmes procurent aux employeurs canadiens une source quasi illimitée de travailleurs agricoles qui prendront la relève lorsque les travailleurs canadiens ne seront pas disponibles.

Le ministre a réitéré que l'entrée des travailleurs étrangers était soumise aux trois conditions explicitées dans un communiqué émis le 15 mai dernier, notamment: le premier choix va aux travailleurs canadiens; le deuxième concerne les travailleurs qui entrent au Canada en vertu du programmes reconnus, comme celui qui fait l'objet du présent communiqué, et le troisième s'applique aux travailleurs indépendants qui font eux-mêmes une demande de travail. C'est à Main-d'oeuvre Canada qu'incombe la responsabilité de déterminer les exigences rattachées aux trois conditions précitées.

Seuls les nationaux mexicains âgés d'au moins 18 ans et recrutés par le gouvernement mexicain seront admis à travailler au Canada.

M. Andras a ajouté qu'aucun contingentement n'est imposé aux travailleurs mexicains qui pourront venir au Canada, mais que leur nombre sera déterminé en fonction de la demande que feront les cultivateurs.

La majeure partie de ces travailleurs se rendront dans le sud-ouest de l'Ontario, les autres étant destinés aux provinces de l'Ouest.

Lex cultivateurs canadiens qui veulent employer des saisonniers n'ont qu'à en faire la demande au Centre de Main-d'oeuvre du Canada de leur localité ou à l'un des 32 Services de main-d'oeuvre agricole du Canada disséminés à travers le pays.

POUR RENSEIGNEMENTS: 992-9230 – 996-0261-1-3

Le Petit Coin

Vive les Vacances! Vive le camping, la plage, les excursions..... Bonnes Vacances! Bicolo!



Voici d'autres belles chansons et dessin du CONCOURS du PRINTEMPS.

Bicolo

Sur l'air de "Au clair de la lune"

Au chèr Bicolo
Je t'attend chaques semaine.
Je prends ma plume pour t'écrire un mot.
Ah! Que la semaine est longue!
Je t'attend toujours.
Viens a mon secours.

Jeanine TETREAULT, 11 ans
Transcona, Manitoba

BICOLO

Sur l'air "Dominique"

Bicolo-o-o-o
S'en allait tout justement
Dans l'air du printemps
Allant en chantant
Dans le grand champs
Il voit que des oiseaux.

Bicolo-o-o-o
Est pas méchant
Mais très charmant
Jamais furieux
Toujours heureux
Et très beau.

Thérèse GRATTON, 12 ans
Sainte-Agathe, Manitoba

VIVE BICOLO

Sur L'air de "Vive la canadienne"

1. Vive notre Bicolo
Vole, mon coeur vole,
Vive notre Bicolo,
Avec tout ses cadeaux, etc.

2. Il aime faire des heureux,
Vole, mon coeur, vole,
Il aime faire des heureux
En étant généreux, etc.

3. Regardant avec grand soin,
Vole, mon coeur, vole,
Regardant avec grand soin,
Notre beau petit coin, etc.

4. Avec ses jolis yeux doux,
Vole, mon coeur, vole,
Avec ses jolis yeux doux,
Est cherit de partout, etc.

5. Quand vient le temps du repos,
Vole, mon coeur, vole,
Quand vient le temps du repos,
Je pense a Bicolo, etc.

6. Je quite en vous embrassant,
Vole, mon coeur, vole,
Je quite en vous embrassant,
De vos petit enfants, etc.

Lise Labossière
Dunrea, Manitoba.

BICOLO

Sur l'air de "Youkaidi, youkaida"

1. Voulez-vous rire gros,gros- youkaidi, youkaida
Jusqu'à en tomber sur le dos- youkaidi, aida
C'est Bicolo qui nous dira
La vraie bonn'recett pour çà.

2. Voulez-vous vivre et grandir-youkaidi, youkaida
Laissez-moi vous le redire- youkaidi, aida
C'est Bicolo qu'il faut lire
Avec intéret, plaisir.

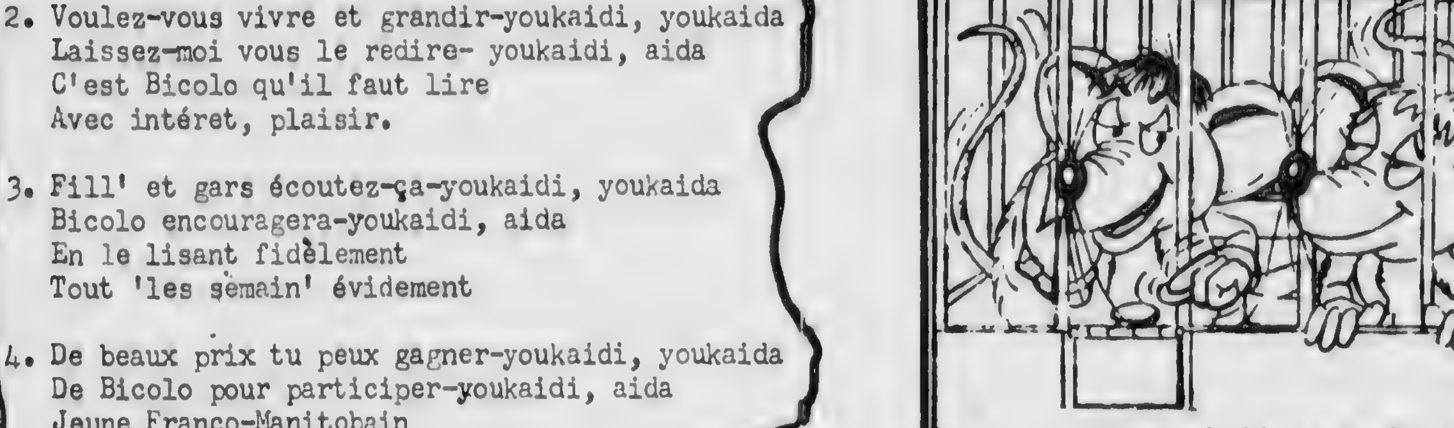
3. Fill' et gars écoutez-ça-youkaidi, youkaida
Bicolo encouragera-youkaidi, aida
En le lisant fidèlement
Tout 'les sèmain' évidement

4. De beaux prix tu peux gagner-youkaidi, youkaida
De Bicolo pour participer-youkaidi, aida
Jeune Franco-Manitobain
Profites'en ce n'est pas vain.

Refrain:

Youkaidi, youkaida
Youkaidi, aidi, aida
Youkaidi, youkaida
Youkaidi, aida.

Janine Prévost
Sprague, Man.,
No de membre:2795





Un rat de laboratoire dit à l'autre: J'ai tellement bien dressé ce technicien que dès que je pèse sur cette manette, il me donne de la nourriture.

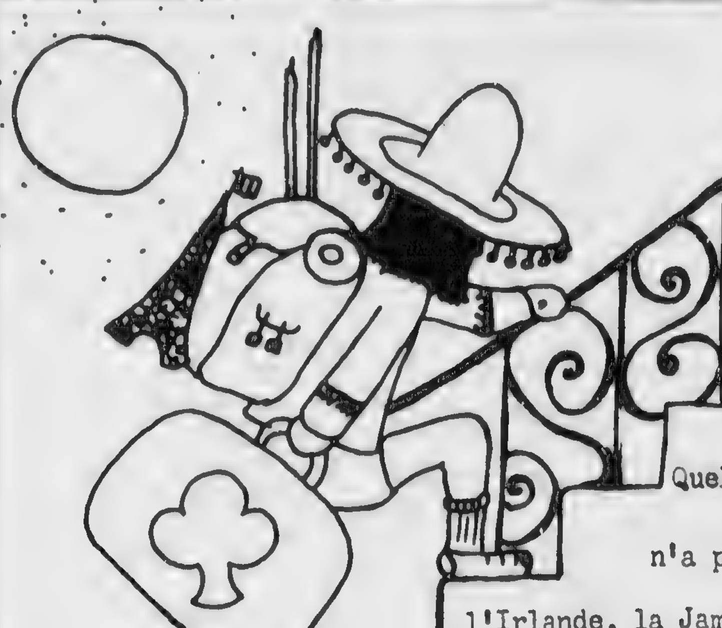


BICOLO

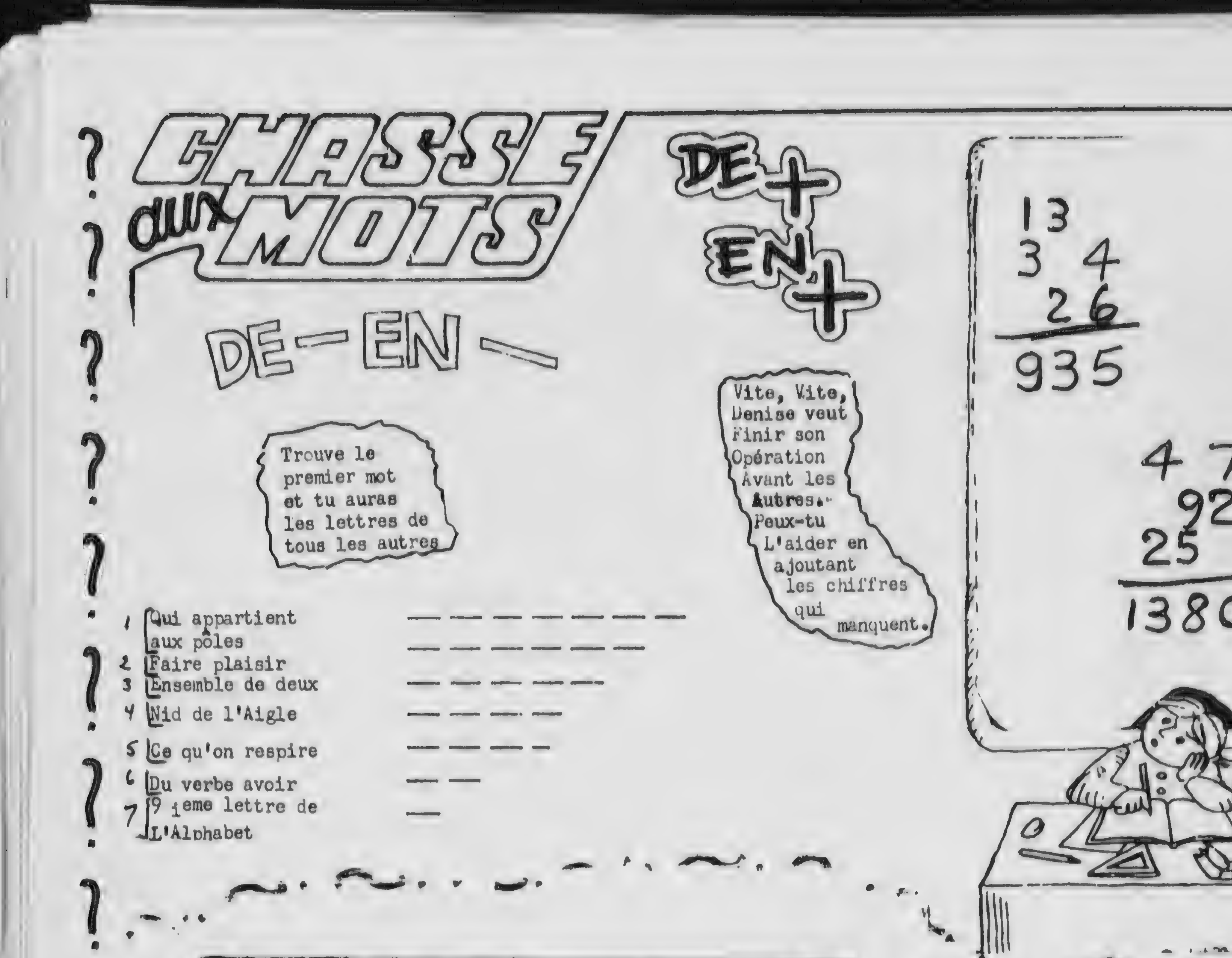
Sur l'air de "Au clair de la lune"

A la fin d' la semaine
Mon ami Bicolo
Nous fais des beaux dessins
Tracer à la main
Il dit des devinettes
Aussi des recettes
Pour nous faire travailler
Afin de l'aimer

Joanne Audette
St. Pierre, Man.



Quel pays, ce voyageur n'a pas visité l'Espagne, l'Irlande, la Jamaïque ou la France?



POUDING au CHOCOLAT 1·2·3

J'allume le four. Je beurre le moule. Je fais fondre 2 cuillerées à soupe de beurre à feu doux.

1er Mélange	2e mélange	3e Mélange
il me faut Ingrédients: 1 tasse de farine 2 cuillerées à thé de poudre à pâte, pincée de sel. ¾ tasse de sucre blanc 2 cuillerées à soupe de cacao en poudre. quoi faire Dans le bol, je tamise ensemble: farine, poudre à pâte, sel, sucre et cacao.	il me faut Ingrédients: ½ tasse de lait. 1 cuillerée àthé de vanille 2 cuillerées à soupe de beurre fondu. Quoi faire Dans la tasse à mesurer j'ajoute au lait la vanille et le beurre fondu. J'ajoute ce mélange 2 au mélange 1 et je brasse. Je verse cette pâte dans le moule beurré.	il me faut Ingrédients: ¾ tasse de cassonade. 4 cuillerées à soupe de cacao. 1 1/3 tasse d'eau chaude . Quoi faire Je saupoudre par-dessus la cassonade mêlée au cacao. Je verse l'eau chaude san s remuer le tout(ça n'est pas très joli à ce moment, mais le résultat sera surprenant et délicieux. Je mets au four.

Temps: 30 minutes. - Recipients: Un moule allant au four.-Un bol.- Four: 350°.

Au Revoir les Amis! Je Revienorai au Mois De Septembre Bonnes Vacances! Bicolo!

No de Membre 1136
Yvette SIMARD, 7 ans
Lorette, Manitoba

GAGNANTS DES DERNIERS CONCOURS

"DECORE LA TENTE"

1er Prix Brigitte Lambert, 3 ans
St-Malo, Man.

2e Prix Ronald Courcelles, 5 ans
St-Adolphe, Man.

3e Prix Michelle Baril, 5 ans
654, rue St-Jean-Baptiste
St-Boniface, Man.

Tous les participants recevront un bouton insigne

"HISTOIRE DU PETIT VEAU"

1er Prix Norman Shatel, 12 ans
St-Claude, Man.

2e Prix Gérald Dequier, 9 ans
Haywood, Man.

3e Prix Roger Chaput, 6 ans
105, av. Guay
St-Vital, Man.

Les meilleures réponses paraîtront en septembre

BRAVO LES AMIS!

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: ———— Grade: ————

Les Cavaliers de Mai

Un roman de Saint-Ange

26e épisode



La cabine filait vers le rez-de-chaussée, en émettant une plainte qui le taraudait. La révélation brutale de l'imposture de son beau-frère l'avait atteint comme un "knock-out".

Il avait mis en lui une telle confiance! Il avait poussé sa soeur à l'épouser. Dans le désarroi de leur deuil, il n'avait cessé de répéter à Janine:

"Il t'aime, mariez-vous. Je suis certain que Mariana vous bénirait. Nous ne sommes que deux enfants, sans aucun sens pratique, sans aucune expérience du monde. Lui, c'est un homme d'affaires. Il a déjà pris nos intérêts en main et pour des résultats qui nous ont stupéfaits. Ne tergiverse plus, Nine. N'est-il pas charmant, n'est-il pas prévenant? Tous les trois, tu verras comme nous serons heureux."

Ce bonheur auquel il avait cru venait d'être sapé et de s'écrouler.

David se releva enfin.

"Que vais-je entreprendre? J'aurais dû courir après lui, me colleter avec lui, lui demander raison."

Lentement, il descendit l'escalier, courbé comme si un fardeau s'était appesanti sur ses épaules.

"Je l'ai laissé fuir. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Il vaut mieux qu'il ignore que je l'ai surpris en flagrant délit. En tout cas, dans la rue, il ne pourra repérer ma voiture. Comment protéger ma soeur, préserver sa quiétude et jusqu'à quand? Je me sens tellement responsable! Et, maintenant, qu'est-ce que ce ménage va devenir?"

Une fois dans sa voiture, accoudé sur le volant, il demeura à réfléchir longtemps.

Il convint de ne rien dire à personne. Tant que sa soeur ignorerait son infortune, le calme de son foyer, ses illusions seraient intactes et c'était ce calme, ces illusions qu'il fallait prolonger coûte que coûte.

Quant à Fabien, David le surveillerait. Que Bertini ait poursuivi une liaison, en continuant de déployer pour sa femme mille attentions quotidiennes, révoltait David.

"Comment arrive-t-il à dissimuler, à mentir avec cette aisance, ce naturel? C'est un monstre de duplicité, ou alors Janine et moi sommes des imbéciles, des naïfs, de pauvres retardés, dupés par un spécimen du commun des mortels.

"Tout Cannes doit rire de cette liaison et le vieil employé m'a peut-être envoyé ici sciemment! Mes oeillères tombent. Le monde est laid. Le monde n'est que souillure."

David, qui avait projeté sur toutes les jeunes filles et les femmes les images de sa soeur et de Mariana, avait conservé les pudeurs de l'adolescence et son intransigeante loyauté. Son travail acharné, l'amour de son art l'avaient immunisé contre la contagion, les compromissions de la Côte d'Azur.

Il exigeait beaucoup de ceux qu'il aimait ou qu'il admirait. Fabien, précipité du piédestal où il l'avait juché, entraînait dans sa chute des conceptions de l'existence, des structures morales qui étaient apparues jusque-là au jeune homme comme indiscutables.

David ouvrait les yeux sur un effondrement. "Je ne suis pas en état de braver, ce soir, ma soeur et son mari dans leur trompeuse intimité. Je téléphonerai à Nine que je ne rentre pas dîner, que je sors avec des copains.

"Demain, pendant l'absence de Fabien, j'annoncerai que je pars en rallye pour l'Italie, ou en croisière, que sais-je? J'aviserai. Ni ce soir ni demain le face à face avec Fabien ne me serait tolérable. Quand reviendrais-je? Lorsque je me serai habitué à l'ignominie des êtres et que je pourrai les regarder sans cracher dessus. Quand je serai devenu autre, moi aussi. Pauvre Nine, si confiante, si pure, comme tu souffriras le jour où tu seras désillée!"

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE III

Bertini s'apprêtait à prendre sa Porsche au garage quand il entendit sonner à la grille que le petit-fils de Sylvère, un enfant de douze ans, se contentait d'entrebâiller.

Le gamin discutait avec le chauffeur d'une Rolls, stoppée devant l'entrée. Fabien marcha vers eux.

– Qu'y a-t-il?

– J'expliquais qu'on ne visitait pas l'atelier, puisque mon grand-père a ses rhumatismes. Je disais qu'il n'y avait qu'à lire l'écriteau: "Exceptionnellement l'atelier du Maître est fermé aujourd'hui."

– Bien répondu!

En écartant le gosse, Fabien aperçut dans la Rolls une jeune femme dont les yeux noirs mangeaient la moitié du visage et dont la bouche s'épanouissait en fleur de grenade. Cette bouche daigna sourire et il se convainquit aussitôt qu'il n'avait jamais admiré de dents aussi laiteuses et aussi précieusement rangées.

Attiré, il s'approcha de la portière que le chauffeur s'empressa d'ouvrir.

– Madame, l'atelier de Luc Varèges ne reçoit plus de visiteurs du fait que le gardien est souffrant, mais, pour vous, un tour de faveur va de soi. Je vous servirai de guide. Je suis Fabien Bertini, gendre du sculpteur.

Elle lui tendit la main et il l'aida à sortir de voiture. Une sémillante petite personne, un poing sur la hanche, cambrée sur de hauts talons continua à lui sourire. Elle lui apparut ainsi, dans la pose provocante d'une danseuse de flamenco.

à suivre



OUVERTURE — PLACE LA VÉRENDRYE

L'ouverture officielle de la Place La Vérendrye, 400, avenue Taché, avait lieu samedi le 22 juin. La Vérendrye Tobacco, Park Florists, la pharmacie La Vérendrye et la Banque Canadienne Nationale, le barbier Dion, occupent tous des locaux dans le nouvel édifice dont le propriétaire est le Docteur Clément Lavoie. Sur la photo, nous remarquons le Docteur Lavoie en compagnie de M. Jos Guay, lors des cérémonies d'ouverture.

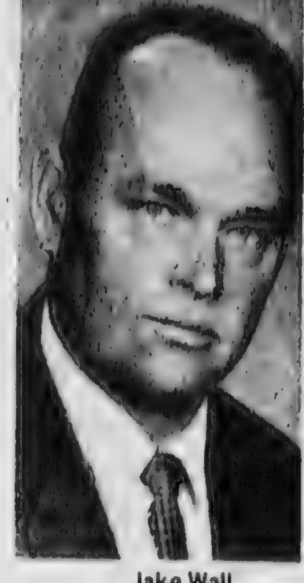
Subvention à l'aéroport de Morden

OTTAWA — Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a annoncé aujourd'hui au nom du ministre des Transports, M. Jean Marchand, qu'une subvention de $145,000 a été allouée à l'aéroport de Morden (Man.) pour la construction d'une nouvelle piste d'atterrissage.

Ce projet prévoit la construction d'une piste revêtue en dur de 2,400 pieds de long sur 75 pieds de large, ainsi qu'une voie de circulation et d'une aire de stationnement des avions. C'est dans le cadre de son Programme d'aide aux aéroports de petites localités, établi pour l'année 1974-1975, que le ministère des Transports accordera ces fonds.

Morden se trouve à 75 milles au sud-ouest de Winnipeg.

Wall, candidat créditiste dans Provencher



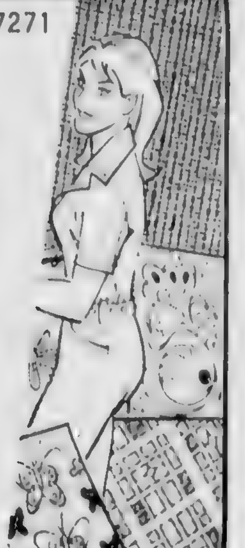
Jake Wall

Jake Wall, un fermier de la région de Trentham et un vétéran de quelques campagnes électorales, fut élu par acclamation pour représenter le Crédit social dans la circonscription de Provencher.

Selon M. Wall, le Crédit social a présenté cette année un nombre plus élevé de candidats, en comparaison aux élections précédentes, et ceci aiderait le parti à obtenir la balance du pouvoir à Ottawa.

Jake Wall appuie l'affirmation de son parti qui croit seul posséder la réponse à l'inflation. Un gouvernement du crédit social verrait à abolir les contributions obligatoires à l'assurance-chômage, le bien-être et les allocations familiales. Ces mesures seraient remplacées par un programme de sécurité de revenu, soit $300.00 verser annuellement aux canadiens âgés de moins de 18 ans, et $1,500 versé à tous les canadiens âgés de 18 ans — et ce revenu garanti ne serait pas susceptible de varier selon les revenus en provenance d'autres sources. D'autres bénéfices augmenteraient le revenu de personnes handicapées, personnes d'âge d'or et les veufs/veuves avec enfants à charge.

En 1968, le Crédit social a obtenu 14 sièges, tous du Québec; en 1972, il obtenait 15 sièges, encore tous du Québec. Candidat créditiste dans Provencher en 1972, Jake Wall avait obtenu 781 des 25,044 votes déposés aux urnes.





les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André — 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault prop
Assortiment complet de
produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m
Dim 9h00 a.m. à 6h00 p.m

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, reglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mecaniciens qualifies
lubrification mise au point
changement d'huile essence

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

peintres

Vermette Painting
320, rue La Verendrye
St Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

NORTH STAR
DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD
TELEVISION
CO. LTD.
"Au service de clients
satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V
Carmen Moxley Rentals Ltd.

on demande

ON DEMANDE

UNE PERSONNE BILINGUE

Pour travail de secrétaire
dans bureau d'assurances.
Période de cinq semaines: juillet et août,
et possibilité de travail à temps partiel
par la suite.
Salaire selon qualifications.
Pour plus de renseignements, appelez
Jean Balcaen au 942-2588.

ON DEMANDE

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-ROUGE

ST-MALO JUNIOR HIGH
— Un professeur pour mathématiques et sciences
ST-PIERRE, SECONDAIRE
— Un professeur pour culture physique
ST-JEAN, SECONDAIRE
— Un professeur pour culture physique
ST-JEAN, ELEMENTAIRE
— Grade II

Veuillez adresser vos demandes au Surintendant, C.P. 219, St-Pierre, Man.

ON DEMANDE
Pour remplir les postes suivants :

4893 — COMPTABLE, $10,000 par année.
6969 — COMPTABLE, $750,00 par mois.
10166 — ECONOMISTE, $9,000 à $14,000 par année.
7301 — Quinze INSPECTEURS de béton (Nord du Manitoba), $3,28 de l'heure.
10761 — CHAUFFEUR de camion, Commission.
10763 — RECEPTIONNISTE (bureau de médecin) $325. par mois.

283, AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE, TÉL. : 985-4098



Centre de Main-d'œuvre du Canada
Canada Manpower Centre

LA SOCIETE RADIO-CANADA
A WINNIPEG
est à la recherche de

DEUX SCRIPT-ASSISTANTES

ENTRÉE EN FONCTION :
L'une immédiatement,
l'autre fin août ou début septembre

QUALITÉS REQUISES :
- être bilingue
- un minimum de deux années d'expérience de bureau
- maîtrise de la machine à écrire (50 mots à la minute)
- connaissance de la musique et de l'art dramatique serait avantageuse.

SALAIRE DE BASE : $9,309

Semaine de travail — 5 jours (parfois roulement)
"Shift work".
Pour rendez-vous téléphonez au numéro 774-2541
poste 298

COMMIS-DACTYLO III

demandée par le
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
COOPÉRATIF
CAISSES POPULAIRES

ÉCHELLE DE SALAIRE :
$5,868 à $7,488 par année

FONCTIONS :
Agir comme secrétaire de l'inspecteur en chef des Caisses Populaires; taper des rapports et des lettres en anglais et en français; organiser des rendez-vous et des réunions; assumer d'autres fonctions générales de bureau.

QUALIFICATIONS :
Posséder un cours en matriculation avec une bonne formation en dactylographie; trois années d'expérience dans un bureau; une bonne connaissance du français parlé.

S'adresser par écrit, en rappelant no 670, le ou avant le 2 juillet 1974 à :



Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

ON DEMANDE

" INSPECTEUR "

POUR LE FONDS DE SECURITÉ DES
CAISSES POPULAIRES

FONCTIONS :
Assister le directeur général dans l'élaboration et application d'un programme d'inspection pour caisses populaires.

QUALIFICATIONS :
2 ou 3 ans complétés en un cours de comptabilité reconnu avec expérience dans l'administration de Caisses Populaires ou autres institutions financières, ou l'équivalent.

ENTRÉE EN FONCTIONS :
Le plus tôt possible. Salaire à négocier selon les qualifications. Les candidats devront soumettre leur demande par écrit en donnant toute information pertinente au :

DIRECTEUR GÉNÉRAL
LE FONDS DE SÉCURITÉ DES
CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA
390, BOULEVARD PROVENCHER
ST-BONIFACE, MANITOBA
TÉLÉPHONE : 233-6352

divers

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

RÉDACTEURS DE DEVIS, ESTIMATEURS ET ANALYSTES DES PRIX DE REVIENT

Il y a au MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS des postes disponibles au sein de la Direction des études et de la construction, à divers endroits dans tout le Canada.

74-2139-1	Rédacteur de devis, Ottawa (anglais)	$15,620 à $17,690
74-2139-2	Rédacteur de devis, Ottawa (anglais)	$15,620 à $17,690
74-2139-3	Rédacteur de devis, Ottawa (anglais)	$14,130 à $15,990
74-2139-4	Rédacteur de devis, Ottawa (anglais ou français)	$12,300 à $13,920
74-2139-5	Rédacteur de devis régional, Montréal (anglais et français)	$18,170 à $20,580

FONCTIONS : Rédiger les devis architecturaux d'immeubles; assurer les services d'expert-conseil qui s'imposent au personnel du Ministère relativement aux caractéristiques et à la convenance des matériaux et des installations de construction; examiner et évaluer les devis rédigés par les experts-conseils et en faire rapport; diriger l'évaluation des éléments du bâtiment et les recherches des matériaux. Le poste de Montréal comporte des fonctions de supervision et un des postes supérieurs d'Ottawa comprend la rédaction d'un devis type.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Connaissance approfondie des techniques et des matériaux de construction et expérience étendue de la rédaction des devis architecturaux.

74-2140-1	Estimateur principal, Ottawa (anglais et français)	$18,180 à $20,580
74-2140-2	Estimateur de la construction mécanique, Ottawa (anglais)	$15,620 à $17,690
74-2140-3	Analyste des prix de revient, Ottawa (anglais)	$15,620 à $17,690
74-2140-4	Estimateur des constructions mécaniques et électriques, Montréal (anglais et français)	$15,620 à $17,690
74-2140-5	Estimateur, Winnipeg (anglais)	$14,130 à $15,990
74-2140-6	Chef des estimations, Edmonton (anglais)	$18,170 à $20,580
74-2140-7	Estimateur, Edmonton (anglais)	$14,130 à $15,990

FONCTIONS : Assurer un service d'expert-conseil en matière de prix de revient à la Direction des études et de la construction du Ministère, y compris l'élaboration des budgets préliminaires relatifs au coût estimatif des nouveaux travaux de construction et de rénovation. Elaborer et évaluer la répartition des coûts et le coût estimatif définitif; assurer le contrôle du coût des éléments de construction tout au cours du stade des études; fournir les conseils qui s'imposent relativement aux coûts de la construction et à sa rentabilité; analyser les répercussions qu'auront les changements et les autres méthodes de construction adoptées sur le coût.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Connaissance approfondie du métrage ou des prévisions de la construction et expérience étendue de l'estimation (générale, mécanique ou électrique) y compris plusieurs années d'expérience à un niveau supérieur dans le domaine des appels d'offres relatifs à d'importants travaux de construction et (ou) au sein d'une société d'architecture ou de génie, d'un organisme de métreurs professionnels ou de construction.

EXIGENCES LINGUISTIQUES : Pour l'un des postes, la connaissance de l'anglais ou du français est essentielle et pour certains postes, la connaissance de l'anglais est essentielle. Pour les autres postes où la connaissance des deux langues officielles est essentielle, les unilingues peuvent également poser leur candidature. Ils doivent cependant indiquer, par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre, aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Remplir un formulaire "Demande d'emploi" (PSC 367–401) qu'on peut se procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et/ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (joindre à la demande un curriculum vitae) et le faire parvenir avant le 15 JUILLET 1974 à l'adresse suivante :

Mme E. CRUICKSHANK
CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro approprié pour chaque concours dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

COORDONNATEURS ADJOINTS DES PROGRAMMES

Traitement : de $15,908 à $23,164

Direction de la Coordination et de la Planification des circuits alimentaires

AGRICULTURE CANADA

Ottawa (Ontario)

Le ministère de l'Agriculture du Canada a besoin de coordonnateurs adjoints des programmes pour élaborer et exécuter la planification et la coordination de phases particulières de divers circuits de denrées agricoles. Les candidats choisis auront la responsabilité d'éléments fonctionnels particuliers du circuit, ils devront élaborer les méthodes d'information et de communication nécessaires destinées à favoriser l'entière participation à l'élaboration de politiques et programmes en fonction des objectifs des circuits alimentaires. Ils devront aussi représenter le Ministère auprès d'autres ministères, de gouvernements provinciaux et de l'industrie.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire, de préférence une Maîtrise avec de l'expérience en question commercialisation, développement des marchés ou en planification et coordination des programmes dans le domaine des circuits alimentaires. Une bonne connaissance de l'agriculture et des circuits alimentaires canadiens, du domaine des denrées et l'évaluation des conséquences de l'orientation commerciales des circuits alimentaires sont essentiels.

EXIGENCES LINGUISTIQUES : La connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour ces postes. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés, afin de satisfaire aux exigences linguistiques du poste, à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze (12) mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues. Ce poste est aussi ouvert aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue.

Remplir une formule "Demande d'emploi" (PSC 367–401) disponible dans les bureaux de postes, Centres de main-d'oeuvre du Canada, et/ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada et la faire parvenir avant le 17 JUILLET 1974 aux :

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Prière de mentionner le numéro du concours : 4–A–C–010 (70) dans toute la correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

CHEF SERVICES DE SECRÉTARIAT

Commission d'assurance-chômage

Traitement : $14,778 - $16,796 (En cours de négociation)

Lieu de travail : Ottawa

FONCTIONS : Sous la direction générale du Chef, Communications, Direction des services d'information, coordonner la préparation des réponses aux questions adressées au Ministre, de vive voix ou par écrit, à la Chambre des communes et au Sénat; coordonner la présence des comités permanents de la Chambre et du Sénat; remplir des fonctions de secrétaire administratif lors de réunions de la Commission, du Comité exécutif et du Comité consultatif; fournir aux cadres dirigeants de la Commission des renseignements et des conseils sur l'actualité parlementaire; remplir d'autres fonctions analogues.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Capacité, confirmée par les antécédents professionnels, de fournir des conseils et des renseignements aux cadres dirigeants et dans la préparation de la correspondance appropriée. Les candidats doivent connaître les règlements, les procédures et les comités parlementaires. Ils auront donc un diplôme d'université avec spécialisation en sciences politiques et/ou économiques OU un diplôme d'études secondaires et l'expérience de l'application de lois sociales.

EXIGENCES LINGUISTIQUES : La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ces derniers doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils consentent à suivre, aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois (12) et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu.

La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Le présent concours pourra aussi servir à pourvoir deux autres postes. Pour l'un, la connaissance du français et de l'anglais est essentielle, pour l'autre, la connaissance du français est essentielle.

Les intéressés doivent faire parvenir un exposé détaillé de leurs études, titres, qualités et antécédents professionnels pertinents au :

CONSEILLER EN DOTATION EN PERSONNEL
COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE
IMMEUBLE VANIER – PIECE 604
222, RUE NEPEAN – OTTAWA (ONTARIO) K1A 0J5

Prière de rappeler le numéro du concours : 74–UIC–OC–7 (70) dans la demande d'emploi et toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

DACTYLO

demandée par l'étude

MARCOUX, BÉTOURNAY ET GUAY

Salaire : selon compétence et expérience.

Heures de travail : 35 heures par semaine.

Fonction : Dactylographier en français et en anglais.

Exigences : Posséder une 12e année avec formation en dactylographie et pouvant utiliser un dictaphone. Posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais permettant de corriger les erreurs d'épellation et de grammaire.

S'adresser à : Renald Guay
500, édifice Childs, 211, av. Portage
Winnipeg R3B 2A2 — Téléphone : 942-5263

COMMIS DACTYLO

demandée par

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Poste disponible le 2 juillet 1974

HEURES DE TRAVAIL :
37.5 heures par semaine

SALAIRE :
de $2.25 à $3.05 l'heure selon compétence et expérience.

S'adresser avant le 2 juillet 1974 au :
Directeur du personnel auxiliaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba

Téléphone : 233-0210

COMMIS DACTYLO I

demandée par

LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

pour le 6 août 1974

HEURES DE TRAVAIL:
8h30 à 16h30 durant le mois d'août
14h00 à 22h00 à partir de septembre 1974.

SALAIRE:
de $2.25 à 2.44 l'heure plus avantages sociaux.

S'adresser avant le 27 juillet 1974 au:
Directeur du personnel auxiliaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba.

Téléphone : 233-0210

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROGER SAINT-DENIS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, Recteur.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 194 1/2, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G3 le ou avant le 26e jour du mois de juillet, A.D. 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour du mois de juin, A.D. 1974.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

personnel

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
12-155-JNO

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Un concierge, couple marié, pour immeuble-appartements de 24 logis à Norwood. Salaire plus téléphone et logis meublé. Composer: 942-5581 ou 247-6238.
12-158-JNO

AIR CANADA DEMANDE UN COMMIS EN COMPTABILITE, CATEGORIE II. — Période de 5 mois — 3 ou 4 ans d'expérience en comptabilité — salaire: $479.43 par mois, augmenté à $517.70 en août — disponible immédiatement — doit subir l'examen médical de la Compagnie. ECRIRE au Service de l'emploi, 1710 Edifice Richardson ou téléphoner à 985-5689.
13-171-13 C

à louer

Rue Dumoulin. Logis de 4 pièces au 2e étage. Poêle et réfrigérateur. Pour couple sans enfants. Aussi, 1 logis de 2 pièces meublées pour dame ou jeune fille. Composer: 943-9024 après 5 heures.
13-166-JNO

Rue Dumoulin. Logis de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Aussi, logis de 2 pièces (chambre et cuisine) meublé. Pour dame ou jeune couple qui travaille. Libre. Composer: 943-9024 après 5 heures.
13-175-JNO

682 Taché. Logis de 3 pièces non meublé. Entrée privée. Libre: 1er juillet. Composer: 233-7438.
12-160-JNO

Rue Bertrand. 2 logis; un meublé et l'autre non meublé. Place de stationnement. Libre immédiatement. Composer: 247-7173.
13-176-13 C

Au 565, rue Des Meurons. Garçonnière (Bachlor suite) meublée. Entrée privée. Composer: 269-4680.
12-164-JNO

St-Boniface. Maison de 9 pièces. 2 salles de bain. Garage. Libre: 1er août. S'adresser au 284, rue Notre-Dame.
12-154-JNO

Logis de 2 pièces meublé. Références requises. Libre immédiatement. S'adresser à 198, rue Goulet.
10-135-JNO

Logis de 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Pour adultes. Libre le 1er août. Composer: 233-4253 après 4h30.
13-172-13 C

St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis de 1 chambre à coucher. Stationnement. Libre: 1er juillet. Composer: 269-1919 après 6 heures.
13-165-13 C

485, rue De La Morénie. Logis de 2 pièces au sous-sol. Stationnement. Libre: 1er juillet. S'adresser au 248, rue Traverse.
13-173-13 C

St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis de 2 chambres à coucher. Poêle, réfrigérateur, congélateur, laveuse et sécheuse inclus. $180.00 par mois. Libre: 1er juillet. Composer: 256-3283.
13-168-13 P

Précieux-Sang. Logis de 4 pièces avec réfrigérateur et poêle. Au 2e étage. Libre: 1er juillet. Aussi, logis de 3 pièces. Composer: 233-6697.
9-123-JNO

Rue Deschambault. Logis de 3 pièces complètement meublé. Libre immédiatement. Composer: 247-7836 après 4 heures.
12-159-JNO

A SOUS-LOUER au Chateau Guay. Logis meublé ou non. Libre : 1er juillet. Composer : 233-8057 entre 10h a.m. et 6h p.m.
13-177-13 C

à vendre

VENTE PRIVEE — $39,500 — NORWOOD — RUE HILL — Jolie maison de 3 chambres à coucher. Très beau lot dans district tranquille. Près du Précieux-Sang et de toutes autres commodités. Rideaux et tapis dans salon, salle à manger et salle de récréation. Sous-sol fini. Grand garage et place de stationnement. Cour clôturée, avec arbres fruitiers et jardin. Venez visiter l'intérieur pour apprécier cette belle construction. Meilleure offre acceptée. Possession : 1er août. Si intéressé, composer 247-6006.
13-178-13 C

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3¢ du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50¢ et 75¢ chacun. Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur 70¢ chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutre d'acier et de bois. S'adresser à : Texco Spud Stop Rest. Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 222-6137.
28-785-JNO

Sur rue principale, dans village de Notre-Dame-de-Lourdes, maison de 1 1/2 étage, avec tout confort, en très bon état. Garage à automobile sur la propriété. S'adresser à : C.P. 100, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
11-147-14 P

agents d'immeubles

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE

191, boulevard Dollard

BOUL. PROVENCHER

Immeuble. Construction en brique. Superficie de chaque plancher: 1,600 pieds plus voûte de 10' x 14'. Bureau et logis de 5 pièces au 2e. Sous-sol fini. 4 plomberies. Terrain de 66' x 120'. Stationnement pour 12 voitures. Idéal pour entreprise.

ST-BONIFACE

Auberge de 30 pièces. Construction en brique. Sous-sol à la grandeur. Lot: 100' x 120'. Revenu mensuel fantastique: $1,250. Possession immédiate. Toutes autres informations seront données sur demande.

RUE AULNEAU

Bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol partiel. Jolie cour. Garage. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et draperies. Prix: $16,000

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Tél. : 284-5390

RUE DOLLARD

Maison de 5 pièces en très bon état. Tapis mur à mur. Salle de bain en couleur. Chauffage au gaz. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage. Possession immédiate. Appelez Pierre Pineau au 256-6000.

BEL-AIR REALTY LTD. 2-288 Marion

PARC WINDSOR, tout près de l'école Lacerte, maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, alcove à petit déjeuner, 4e chambre à la cave, salle de récréation et salle de jeux sur un lot de 50 x 100. Prix $43,900.

RUE ELLICE — Epicerie et boucherie avec 30 ans de réputation, coin de rue idéal. Ventes annuelles $100,000. Deux logis complet au 2e. Propriétaire veut bien considérer la responsabilité d'un second hypothèque. Prix demandé seulement $42,900.

RUE BERTRAND — Maison de 4 chambres à coucher, lot 50 x 121 — $27,500.

HERVÉ DANSEREAU 247-8851 — 222-5808

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél. : 347-5298

ST-MALO — Partie sud du village. Propriété de 9 1/2 acres avec maison moderne. Le tout pour $14,500.

ST-PIERRE — Ferme de 400 acres de bonne terre tout en culture. Maison moderne et beaucoup d'autre bâtiments. $145.00 de l'acre.

ST-MALO — En face de l'église. Maison très moderne de 2 chambres à coucher pour le bas prix de $10,000.

ST-MALO — Maison de 4 ans, 22 x 42. Chauffage à l'électricité. Grand jardin. Grand lot boisé. Poêle, réfrigérateur et sécheuse inclus. Une aubaine à $21,000.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

PROPRIETE DE RIVIERE

330 pieds de frontage sur rivière Rouge dans la localité de St-Adolphe, 10 milles de Winnipeg. Pas d'inondation, bien boisés et accidentés.

ST-VITAL

Trois grandes chambres à coucher avec tapis mur à mur et cuisine de grandeur familiale. Grand garage double idéal pour l'atelier de papa. Tout ceci situé sur un lot de 272 pieds.

SOUTHDALE

Bungalow de grandeur idéale pour famille. Avec sous-sol complet pour future salle de récréation individuelle. Grosse 1ère hypothèque à 8 3/4 p.c.

ROGER MOUSSEAU REALTY

SPÉCIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

ROGER MOUSSEAU, gérant des ventes

577, RUE DES MEURONS RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824
SAINT-BONIFACE, MANITOBA MOBILE 0 JL-62569

POUR VISITER APPELEZ RAYMOND CARRIERE
247-8824 ou 247-6270

FIDELITY TRUST

417, Academy Rd.
Tél. : 452-7417

Si vous voulez vendre votre maison nous pouvons arranger un montant comptable.

PARC WINDSOR

Prix réduit. Joli bungalow de 3 chambres à ccucher, salle à manger et salle de récréation. 4e chambre à coucher au soubassement. Auto-port attenant. Belle maison, genre cathédrale. Doit être vendue au plus tôt. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

RUE DESAUTELS

Duplex avec 5 pièces au 1er étage et 3 pièces au 2e. Cave à la grandeur. Près de tout. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot: 247-5918.

ANOLA, MANITOBA

Cinq acres de terre subdivisées. Le tout en bois. 21 milles de la ville sur route no 15. Prix : $5,500. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot : 247-5918.

NORWOOD

Rue Genthon. Duplex de 3 chambres à coucher dans chaque logis. Revenu mensuel: $300.00 Pour plus de renseigaements, appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE $47,500

Immeuble-appartement moderne de 4 logis. Entrées privées. Complètement rénové. Grand espace de stationnement. Près des autobus, école et magasin. Tapis mur à mur au salon de chaque logis. Localité idéale. Appelez Paul Godin : 247-5497 — 247-3690 ou 452-7417.

RUE DES MEURONS

$34,500

Immeuble-appartement de 6 logis. Bon revenu. Bonne localité, près de toutes commodités. Appelez Paul Godin: 247-5497 — 247-3690 ou 452-7417.

NORWOOD $45,900

Maison de famille de 8 pièces, 4 chambres à coucher. Foyer ouvert. Garage double. Lot de 50' x 120'. Appelez Paul Godin: 247-5497 — 247-3690 ou 452-7417.

NORWOOD

Maison de 4 pièces, cave à la grandeur. Près de toutes commodités. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin: 247-5497 — 247-3690 ou 452-7417.

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

A



B



C



D



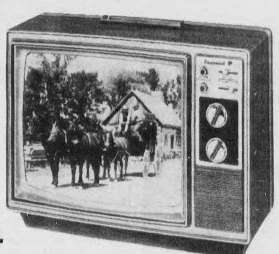
DÉMÊLEZ LES ANNONCES GAGNEZ JUSQU'À MILLE DOLLARS

Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent. Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous

et gagnez $100.00

en bons d'achats des commerçants participants.

En plus vous pouvez gagner un téléviseur couleur, 18 pouces, à la fin du concours.



GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE



EMILE ELECTRONICS

(Emile Touchette)

Tél.: 883-2100 St-Adolphe, Man.

LA LIBERTÉ

CONCOURS MILLE-MÊLE 1

RÉPONSE A ....

RÉPONSE B ....

RÉPONSE C ....

RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....

ADRESSE : ....

....

No DE TÉLÉPHONE : ....

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 – LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 26 juin, pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 – Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.

3 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à

CONCOURS "MILLE MELE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 – Chaque semaine, et ce pour 10 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $100.00 qui seront honorés par les commerçants participants.

5 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 – Un téléviseur portatif couleur, 18 pouces, sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours au début de septembre 1974.

8 – Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. – Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.